



**2020 - 2021**  
**RAPPORT ANNUEL**

# Table Des Matières

- 03 | LETTRE DE LA PRÉSIDENTE
- 04 | MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
- 06 | SUIVI DE VOTRE INVESTISSEMENT DANS ANBL
- 09 | BILAN DE L'ANNÉE 2020-2021
- 12 | S'ADAPTER AUX DÉFIS
- 14 | MAINTENIR UNE CULTURE DE HAUTE PERFORMANCE
- 18 | LISTES DES PRODUCTEURS LOCAUX
- 20 | RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE
- 21 | GOUVERNANCE
- 22 | EMBLEMES DES MAGASINS
- 24 | VENTES PAR EMBLEMES
- 26 | ÉTATS FINANCIERS

170 rue Wilsey, C.P. 20787  
Fredericton, N.-B., E3B 5B8

[anbl.com](http://anbl.com)

ISSN: 070 425 74  
ISBN: 978-1-4605-2881-5



# Lettre de la Présidence

L'honorable Ernie Steeves  
Ministre des Finances  
Province du Nouveau-Brunswick  
Fredericton, N.-B.

Monsieur le Ministre Steeves,

En tant que président du conseil d'administration et conformément à la Loi sur les alcools du Nouveau-Brunswick, je vous remets le rapport annuel d'Alcool NB Liquor (ANBL). Moi-même et l'ensemble du conseil d'administration sommes responsables de l'atteinte des buts et des objectifs spécifiques décrits dans ce rapport et cette responsabilité est une responsabilité que nous prenons au sérieux et dont nous sommes très fiers.

En 2020-2021, le Nouveau-Brunswick a été touché par la pandémie de COVID-19, mais l'engagement d'ANBL envers la sécurité correspondait à l'engagement envers l'excellence du service à la clientèle, et les deux ont été démontrés dans l'agilité et la créativité de nos modèles de prestation de services à tous les points de vente. Reconnaisant l'impact de la pandémie sur les titulaires de licence et les restaurants de la province, ANBL a été en mesure d'aider en mettant en œuvre un nouveau programme de rabais, et a en fait le choix responsable de doubler le rabais en deux trimestres pour soutenir nos partenaires pendant une période d'incapacité à rester ouvert. J'aimerais également reconnaître les contributions de nos précieux partenaires d'approvisionnement au niveau local, national et international. Ensemble, les défis de la pandémie ont été atténués de sorte qu'il n'y a pas eu de perturbations importantes dans notre chaîne d'approvisionnement.

En tant que société de la Couronne, la lettre de mandat d'ANBL décrit les attentes du gouvernement envers ANBL au Nouveau-Brunswick en tant que détaillant responsable de boissons alcoolisées. Notre Conseil d'administration est extrêmement engagé pour soutenir et guider l'équipe dans toutes les facettes de l'entreprise. ANBL est très fière de pouvoir fournir au gouvernement les moyens d'apporter des améliorations d'infrastructure évidentes dans nos collectivités. Cette contribution à l'économie de notre province est possible grâce aux efforts de l'équipe dans toute l'entreprise. Lorsque tout est rationalisé, les résultats sont phénoménaux et en 2020-2021, ANBL a déclaré le résultat de ventes le plus élevé à ce jour : 506 millions de dollars et un bénéfice net de 199 millions de dollars. Félicitations à L'ÉQUIPE !

Au nom du Conseil d'administration, je félicite l'équipe d'ANBL pour avoir atteint les résultats records de 2020-2021 et je vous remercie sincèrement pour vos contributions individuelles et collectives qui ont rendu cela possible. Nous sommes conscients que 2020-2021 sera une année dont on se souviendra et à laquelle on réfléchira avec fierté.



Respectueusement soumis,

**John Correia**  
Président du conseil d'administration

## Conseil d'administration

*\*En date du 28 mars 2021*

**John Correia**  
président du conseil d'administration

**Joanne Bérubé Gagné**  
directrice

**Paul Elliott**  
directeur

**Kevin Berry**  
directeur

**Kathryn Craig**  
directrice

**Cédric Laverdure**  
directeur

**Bruce Wood**  
directeur

**Lori Stickles**  
présidente et directrice générale

**Andrea Dewitt**  
secrétaire du conseil d'administration

# Message de la Présidente 2020-2021

En 2020-2021, ANBL a lancé la première année d'un plan stratégique triennal. Ce plan, en parallèle avec la mission, la vision et les valeurs fondamentales d'ANBL, garantira que nous respectons nos priorités stratégiques de rendement financier, d'établissement d'une culture axée sur le client hautement performante et de concentration sur la responsabilité sociale de l'entreprise, tout en respectant notre mandat de la province du N.-B. Le plan stratégique a également été établi avec une base solide de gouvernance et de sécurité, ce qui nous a été très utile lorsque la pandémie de COVID-19 a atteint notre province et a changé notre façon de fonctionner en tant que détaillant.

Au cours de l'exercice 2020-2021, les efforts et les contributions de chaque personne de l'équipe ont été primordiaux pour qu'ANBL atteigne un résultat de ventes de 505,9 millions de dollars - le résultat le plus élevé de l'histoire de la société, ainsi qu'un revenu net record de 199,4 millions de dollars. Notre équipe de première ligne a dû changer de cap à plusieurs reprises pour maintenir un excellent service à la clientèle, sans jamais perdre de vue la responsabilité sociale et la sécurité. Nous remercions nos clients et nos parties prenantes pour leur patience et leur coopération pendant la mise en œuvre des protocoles nécessaires en cas de pandémie tout au long de l'année, ainsi que pour leur soutien à notre équipe pendant cette période sans précédent.

L'une de nos valeurs fondamentales à ANBL est de « Célébrer le succès ». J'ai été très impressionnée par la motivation de notre équipe et le sentiment de fierté de ce que nous avons pu contribuer à la stabilité économique de la province et aux collectivités dans lesquelles nous travaillons et vivons. Au cours de l'année, ANBL a été très fière de pouvoir redonner et apporter son soutien aux refuges pour sans-abri, aux restaurants et aux titulaires de licence, aux organismes de bienfaisance communautaires et à nos principaux partenaires pour les campagnes de charité nationales.

Lorsque j'ai accepté le rôle de présidente et directrice générale par intérim au début du quatrième trimestre de 2021, j'étais pleinement consciente des défis et des succès d'ANBL grâce à mon expérience en tant que vice-présidente et directrice financière. J'étais heureuse d'assumer ce nouveau rôle et enthousiaste quant aux nombreuses possibilités qui s'offrent à ANBL. Je me réjouis d'être dans nos magasins pour accueillir nos clients, d'entendre directement l'équipe à tous les niveaux de la société et d'optimiser la valeur et les efficacités associées à la gestion responsable d'une entreprise prospère pour les habitants du Nouveau-Brunswick.



**Lori Stickles**  
Présidente et directrice générale

---

## Direction Supérieure

En date du 28 mars 2021

### **Lori Stickles**

présidente et directrice générale

### **Eitan Dehtiar**

vice-président et directeur financier  
par intérim

### **Paul Henderson**

Vice-président de la gestion  
des catégories et la chaîne  
d'approvisionnement

### **Alan Sullivan**

Vice-président des canaux de ventes

### **Erin Fullerton**

vice-présidente des ressources  
humaines

### **Craig Clark**

vice-président des technologies de  
l'information

### **Lara Wood**

vice-présidente du marketing et  
communications

### **Mike Harty**

vice-président des opérations

### **Patti Douglass**

première adjointe exécutive

---



# SUIVI DE VOTRE INVEST

## NOMBRE DE PRODUITS PROVENANT DE

CANADA  
**2611**

NOUVEAU-BRUNSWICK  
**990**

ÉTATS-UNIS  
**801**

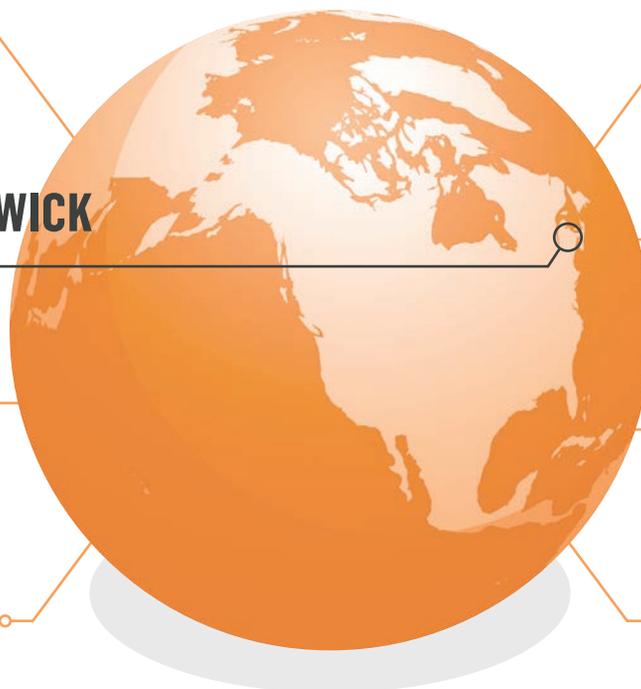
AMÉRIQUE DU SUD  
**483**

EUROPE  
**2709**

ASIE  
**22**

AFRIQUE  
**106**

AUSTRALIE  
**376**



## NOMBRE D'EMPLOIS



ENTREPÔT  
**22**



CENTRE DES  
ACTIVITÉS DE DÉTAIL  
**124**



MAGASINS D'ENTREPRISE  
DANS 30 COLLECTIVITÉS  
**228**

# ISSEMENT DANS ANBL

NOUS VENDONS À



**87**  
AGENTS



**67**  
ÉPICERIES



**PLUS DE 7**  
**MILLIONS DE**  
TRANSACTIONS  
PUBLIQUES



**963**  
TITULAIRES  
DE LICENCE

RETOUR AUX NÉO-BRUNSWICKOIS

**220,9** MILLIONS  
DE DOLLARS

- ROUTES
- ÉCOLES
- HÔPITAUX
- COLLECTIVITÉS
- SOINS DE SANTÉ





# INTRODUCTION

ANBL est responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de la vente au détail de toutes les boissons alcoolisées au Nouveau-Brunswick. En tant que société de la Couronne provinciale, nous servons le public et la communauté des titulaires de licence par l'entremise d'un réseau de magasins de détail, de points de vente de franchises privées et d'épicereries.

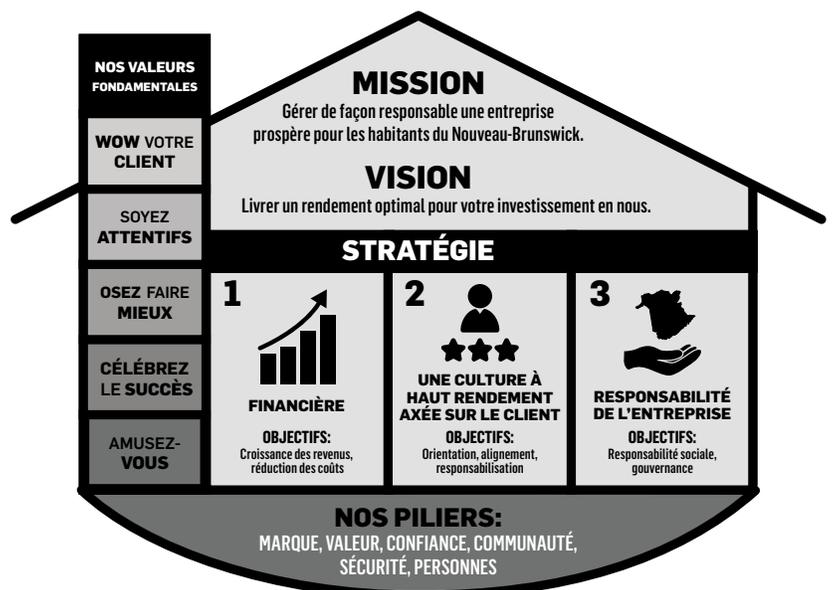
# PLAN STRATÉGIQUE

2020 a représenté la première année complète du dernier plan stratégique de l'organisation. Le plan stratégique 2020-2023 s'est appuyé sur les succès du plan précédent et a été élaboré en gardant la mission, la vision et les objectifs comme principaux moteurs. Les trois principaux domaines d'intervention du plan sont les suivants :

- **Finances** : Atteindre l'objectif de revenu net fixé par la province, en se concentrant sur la croissance des revenus et la réduction des coûts.
- **Culture performante centrée sur le client** : Optimiser la valeur pour les clients et les parties prenantes
- **Responsabilité sociale de l'entreprise** : renforcement de la santé et de la sécurité.

Le plan stratégique est également soutenu par les valeurs fondamentales d'ANBL :

- **Wow votre client**
- **Être attentif**
- **Oser faire mieux**
- **Célébrer le succès**
- **S'amuser**



# Bilan de L'année 2020-2021

## PERFORMANCE RECORD

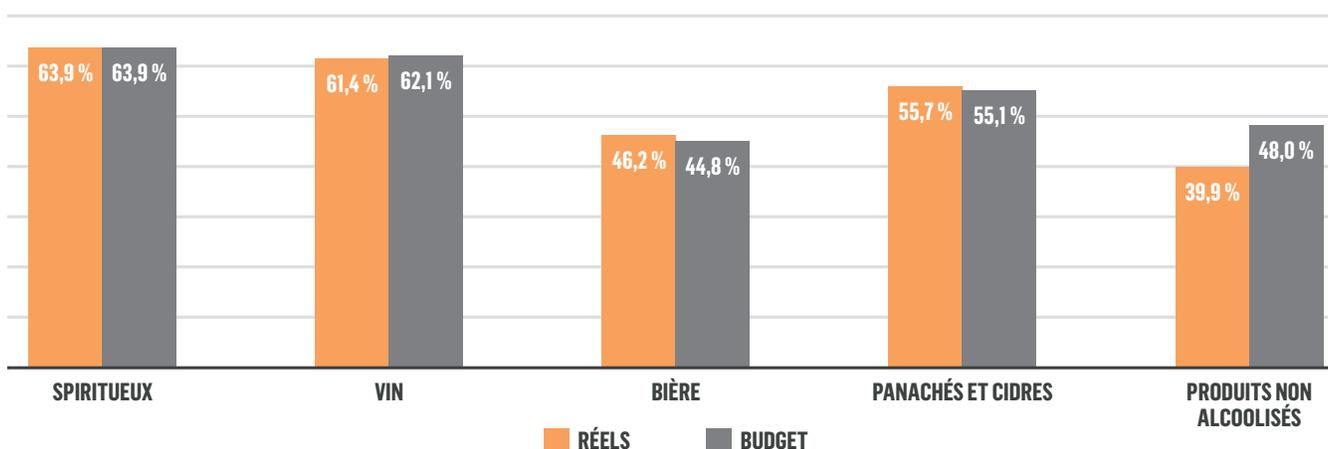
L'impact de la COVID-19 sur le secteur du commerce de détail en général a fait que les clients ont passé moins de temps en magasin, ce qui a entraîné moins de transactions ; cependant, en moyenne, ils ont eu un panier plus important. En 2020-2021, ANBL a enregistré une croissance importante de ses ventes grâce aux impacts de la pandémie. Cela a conduit à un bénéfice net de 199,4 millions de dollars, dépassant largement l'objectif budgétaire de 169,3 millions de dollars.

Les ventes totales ont dépassé les objectifs budgétaires dans toutes les catégories, tout au long de la pandémie. Les panachés et les cidres ont dépassé les objectifs de vente de 17 millions de dollars, les spiritueux et les bières de 15 millions de dollars, et le vin de 6 millions de dollars. Les commissions et les remises ont été dépassées en raison d'une augmentation des ventes aux magasins de franchise.

Le coût des ventes a dépassé les objectifs budgétaires, en corrélation directe avec l'augmentation des ventes. Les objectifs des bénéfices bruts, avant les remises, ont été atteints ou dépassés pour les spiritueux, les bières, les panachés et les cidres, tandis que le vin a manqué l'objectif de moins de 1 %.

## BÉNÉFICE BRUT (%)

RÉELS par rapport au PLAN



## LITRES

CATÉGORIE	2020-2021	2019-2020	CHANGEMENT	%
Spiritueux	3 489 058	3 144 883	344 175	10,9 %
Vin	7 618 709	7 083 222	535 487	7,6 %
Bière	50 628 602	46 377 982	4 250 620	9,2 %
Panachés, cidres	8 190 496	5 408 151	2 782 345	51,4 %
Totaux	69 926 865	62 014 238	7 912 627	12,8 %

## VENTES PAR LITRE

CATÉGORIE	2020-2021	2019-2020	CHANGEMENT
Spiritueux	34 14 \$	33 89 \$	0,25 \$
Vin	14 42 \$	14 49 \$	(0,07) \$
Bière	4 31 \$	4 35 \$	(0,04) \$
Panachés, cidres	7 13 \$	7 00 \$	0,13 \$

## VENTES PAR PRODUITS

VENTES	2020-2021 (\$000'S)	2019-2020 (\$000'S)	CHANGE (%)
Spiritueux	119 133	106 580	11,8 %
Vin	109 889	102 651	7,1 %
Bière	217 990	201 593	8,1 %
Panachés, cidres et boissons non alcoolisées	58 947	38 481	53,2 %
<b>VENTES TOTALES</b>	<b>505 959</b>	<b>449 305</b>	<b>12,6 %</b>

## VENTES PAR SOURCE

CANAL	2020-2021 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	% DE VENTES	2019-2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	% DE VENTES
Public	312 547	61,8 %	280 465	62,4 %
Titulaire de licence	23 006	4,5 %	44 933	10,0 %
Dépanneur	141 544	28,0 %	106 715	23,8 %
Épicerie	28 781	5,7 %	15 939	3,5 %
Autre	81	0,0 %	1 253	0,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>505 959</b>	<b>100,0 %</b>	<b>449 305</b>	<b>100 %</b>

# REMISES AUX GOUVERNEMENTS

	2020-2021 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	2019-2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)
<b>PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK</b>		
* Paiements sur le revenu net	220 955 \$	162 556 \$
Fonds en fiducie pour l'environnement	3 719	3 408
Impôts fonciers	249	279
	224 923 \$	166 243 \$
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA</b>		
Taxe de vente harmonisée	43 162 \$	38 116 \$
Droits d'accises et droits de douane	19 565	19 456
	62 727 \$	57 572 \$
<b>TOTAL</b>	<b>287 650 \$</b>	<b>223 815 \$</b>

\* Les paiements à la province provenant du revenu net représentent l'encaisse nette disponible pour l'exercice financier et fluctuent d'une année à l'autre en fonction de l'encaisse disponible.



## S'adapter aux défis

### SANTÉ ET SÉCURITÉ - RÉPONSE À LA COVID-19

Au début de la pandémie de COVID-19, ANBL a été considérée comme un service essentiel pour notre province et la Société a rapidement fait de la santé et de la sécurité de son équipe de première ligne, de ses clients et de ses consommateurs une priorité absolue. ANBL a travaillé en étroite collaboration avec les autorités provinciales de la santé publique pour s'assurer de la conformité aux directives de santé publique, de la mise en place de plans opérationnels appropriés, de leur révision continue et de leur communication aux magasins, au centre des activités de détail et à l'entrepôt au cours des différentes phases de l'ordonnance obligatoire COVID-19 du Nouveau-Brunswick.

Des protocoles et des mesures étendus ont été pris pour aider à naviguer dans les pratiques de sécurité. ANBL a obtenu un approvisionnement adéquat d'équipement de protection personnelle à distribuer aux magasins de détail et au centre des activités de détail. Des panneaux ont également été ajoutés dans les magasins pour assurer des niveaux appropriés de communication avec les clients concernant les nouveaux protocoles. Du personnel de sécurité a été déployé dans les magasins pour aider au contrôle sanitaire et à la circulation des clients, tandis que des boucliers de protection ont été installés aux caisses.

Les postes de travail, les flux de circulation et la cafétéria ont été reconfigurés pour soutenir les employés qui restent sur place au centre des activités de détail et à l'entrepôt.

Une attention particulière a été accordée aux systèmes de chauffage, ventilation et climatisation des magasins afin d'assurer le remplacement adéquat des filtres, l'augmentation de l'entrée d'air frais, la surveillance des niveaux d'humidité et la création d'une purge quotidienne des bâtiments. Les véhicules de l'entreprise ont été équipés de fournitures et de procédures de nettoyage adéquates. Il était essentiel de communiquer étroitement avec les équipes lorsque les zones sanitaires de la province fluctuaient entre les niveaux d'alerte jaune, orange, rouge et de confinement. Cela a permis de s'assurer que les directives opérationnelles appropriées étaient mises en œuvre. Au besoin, Travail sécuritaire NB a été engagé pour apporter les ajustements nécessaires aux plans opérationnels respectifs.

Comme l'utilisation des masques est devenue courante, une procédure opérationnelle normalisée pour les masques sur le lieu de travail a été créée pour inclure des instructions sur les exigences et le port des masques, ainsi que des conseils pour aborder la conformité des clients et la façon d'effectuer des vérifications d'identité dans les magasins. ANBL a veillé à ce que tous les membres de l'équipe soient équipés en temps voulu de plusieurs masques.

Au fur et à mesure que le centre des activités de détail a commencé à rouvrir ses portes à divers titres, une formation a été dispensée et mise à la disposition des personnes qui visitaient le bureau ou y revenaient à temps partiel ou en permanence. Un plan opérationnel a été élaboré en consultant les directives du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et de Travail sécuritaire NB concernant l'ouverture et l'exploitation d'entreprises en toute sécurité pendant la pandémie.

Lorsque la fréquentation des magasins a augmenté pendant les fêtes de fin d'année, des barrières supplémentaires



ont été installées sur l'ensemble du réseau pour permettre l'ouverture de toutes les voies de paiement afin de servir davantage de clients et d'améliorer la circulation, tout en respectant les exigences de distance physique.

À mesure que la Santé publique et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick annoncent les différentes étapes du plan de rétablissement du COVID-19 et du déploiement de la vaccination, ANBL continue d'envoyer des communications à jour à toutes les équipes. Les membres de l'équipe ont également été soutenus par les allocations accordées pour disposer du temps nécessaire à l'obtention des vaccins dès qu'ils sont disponibles.

## CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET ENTREPÔT

En 2019-2020, l'équipe a commencé à travailler sur un projet d'optimisation de l'entrepôt et a poursuivi ce travail en 2020-2021. Au cours de l'année précédente, l'entrepôt a ajouté du matériel de nouvelle technologie aux chariots élévateurs, apporté des améliorations aux processus et analysé plus en profondeur les produits en surstock. Ces changements ont permis d'améliorer la productivité des préparations, d'améliorer les rapports et d'augmenter la rotation des stocks.

L'équipe a également continué à créer et à maintenir une culture de la sécurité dans l'entrepôt. L'équipe a participé à un partage quotidien de la sécurité, des lumières ont été installées sur les chariots élévateurs et le port du gilet de sécurité est obligatoire pendant les heures de travail.

Tout en mettant en œuvre les protocoles COVID-19 et d'autres processus de sécurité et en optimisant notre entrepôt, l'équipe a expédié 414 429 caisses supplémentaires, soit une augmentation de 17,8 % par rapport à l'année précédente, tout en réduisant les heures supplémentaires et les congés de maladie. De plus, l'équipe a atteint le record de 475 jours sans temps perdu dans l'entrepôt au 28 mars 2021.

L'équipe de la chaîne d'approvisionnement a lancé un projet de commande centralisée en 2019-2020 et l'a poursuivi en 2020-2021. Plutôt que d'avoir un magasin d'entreprise qui commande directement les produits, une équipe au sein de la Chaîne d'approvisionnement assurerait désormais la commande pour les sources de produits de l'entrepôt. À la fin de l'exercice, 21 magasins faisaient partie du projet de commande centralisée. Les résultats obtenus jusqu'à présent ont montré une amélioration de la gestion des stocks, une réduction du temps passé à créer des commandes et une meilleure compréhension des entrées de données.

Avec la poursuite de la pandémie et l'augmentation des achats de biens de consommation dans le monde entier, les ports d'expédition sont devenus congestionnés, ce qui a entraîné des pénuries de conteneurs. À l'automne, ANBL a commencé à connaître des retards d'expédition pour les produits arrivant par le port d'Halifax. Cela a entraîné une diminution des stocks de l'entrepôt central et des magasins. Des plans et des scénarios ont été créés et exécutés entre la chaîne d'approvisionnement, la gestion des catégories et les canaux afin de minimiser le risque pour ANBL et ses clients. Ce travail se poursuivra l'année prochaine.



# Maintenir une culture de haute performance

## APPRENTISSAGE ET FORMATION

ANBL continue de s'engager à offrir des possibilités de développement professionnel en utilisant l'apprentissage en ligne, ce qui permet à ANBL d'offrir une formation dans les deux langues officielles à tous les coins de la province. Les cours d'apprentissage en ligne sont conçus et développés pour répondre aux différents styles d'apprentissage et aux besoins d'accessibilité de tous les membres de l'équipe et varient dans les sujets allant des compétences logicielles à la connaissance des produits. Cette capacité s'est avérée encore plus précieuse pendant la pandémie de COVID-19. Plusieurs nouveaux cours, qui s'alignent sur le pilier « Culture performante centrée sur le client » du plan stratégique d'ANBL, ont été proposés au cours de la dernière année fiscale. Plus de 3 127 cours et des milliers d'heures d'apprentissage en ligne ont été complétés tout au long de l'année.

L'année dernière, ANBL a offert une opportunité d'apprentissage supplémentaire pour soutenir les employés dans leurs objectifs de carrière. Lancé en juillet 2020, le portail CEC (Connaissance, Expérience, Croissance) est une plateforme d'apprentissage en ligne sous licence de Skillssoft, offrant une variété de cours de développement professionnel en français et en anglais. Les cours sont principalement basés sur des vidéos et se concentrent sur le développement des compétences, le leadership et les compétences commerciales. En 2020-2021, 222 employés étaient inscrits sur le portail CEC, et 96 ont suivi des parcours d'apprentissage.

## Programme de développement accéléré du leadership

ANBL a également poursuivi son programme de développement accéléré du leadership et 27 membres de l'équipe ont commencé leur parcours personnel de développement du leadership par le biais du programme cette année. Le programme de développement accéléré du leadership fournit un développement du leadership pour les participants qui cherchent ou ont été promus à des rôles de leadership.

## ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

L'enquête sur l'engagement des employés a été menée en septembre 2020. Presque tous les membres de l'équipe ont répondu, atteignant un taux de participation de 91 %. Les résultats de l'engagement ont légèrement diminué, de 0,07, passant de 4,13 à 4,06 (sur une note possible de 5,00). Les plans d'action comprenaient :

- Assurer l'accompagnement et la formation de tous les gérants en vue d'accroître l'engagement des équipes.
- Collaborer avec les gérants et leurs équipes afin de développer des plans d'action efficaces pour stimuler l'engagement.
- Continuer à célébrer les succès de l'organisation, des équipes et des individus !

## PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2020-2021, ce programme, qui était ouvert à tous les employés d'ANBL et à leurs familles, a permis à 10 personnes de recevoir 2 500 \$ pour un programme d'éducation de leur choix.

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

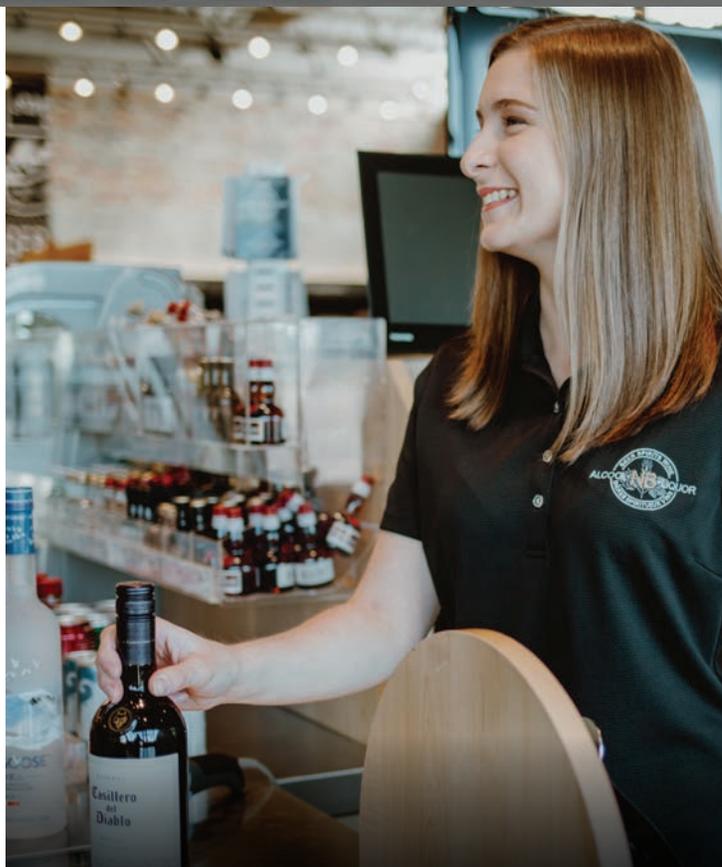
L'équipe de technologies de l'information (TI) a continué à soutenir le développement, la mise en œuvre et la maintenance des systèmes et processus d'information d'ANBL pour le centre des activités de détail et le réseau de vente au détail de la province. Alors que toute l'organisation ressentait les impacts de la pandémie COVID-19, l'équipe de technologies de l'information a pu assurer une réponse rapide alors que de nombreux membres de l'équipe du centre des activités de détail ont commencé à travailler à distance. L'équipe des TI était bien positionnée et disposait des bons systèmes pour aider à déplacer et à trouver des ressources pour que les employés puissent installer des postes de travail à domicile.

## SERVICE CLIENTÈLE / ACCOMPAGNEMENT

ANBL a rapidement adapté son programme d'excellence du service et d'accompagnement pour qu'il soit conforme aux protocoles COVID-19 et aux nouvelles tendances de consommation. L'objectif était de créer un environnement de magasinage sécuritaire pour les clients, tout en maximisant leur expérience en sachant qu'ils passaient moins de temps dans les magasins à cause de la pandémie. Tous les nouveaux changements temporaires apportés à notre modèle de service ont été soutenus par des vidéos de formation produites en interne par notre équipe d'accompagnement des ventes au détail.

La pandémie a également eu un impact sur la capacité des accompagnateurs des ventes au détail à se rendre dans les magasins pour les services d'accompagnement et de formation. Afin de maintenir un calendrier de formation régulier, les accompagnateurs des ventes au détail ont offert une formation d'orientation virtuelle sur l'excellence du service à tous les nouveaux membres de l'équipe des magasins et des sessions de formation sur l'accompagnement pour les accompagnateurs des magasins.

Les membres de l'équipe du magasin se sont bien adaptés à ces changements, ce qui a permis une année réussie. Au fur et à mesure que le temps passe et que les restrictions de la santé publique sont réduites, ANBL reviendra lentement à son modèle habituel d'excellence du service et d'accompagnement.



## PRIX DES CARTES DE POINTAGE DES MAGASINS

Les Prix d'excellence du service ont été affectés par la pandémie, mais ANBL a continué avec son Prix de la carte de pointage. Ces prix sont décernés aux magasins de chaque bannière ayant obtenu les meilleurs résultats sur leur carte de pointage équilibrée.

### Bannière « A »

East Point, Saint John - Or  
Moncton Nord - Argent

### Bannière « B »

Edmundston - Or  
Riverview - Argent

### Bannière « C »

Tracadie - Gold  
Grand Falls - Silver

### Bannière « D »

Neguac - Or  
Campbellton - Argent

# GESTION DES CATÉGORIES

La pandémie a entraîné de nombreux changements dans la gestion des catégories d'ANBL en raison de l'évolution rapide des comportements des consommateurs, des changements dans les réseaux de distribution et les habitudes de consommation et bien plus encore. Les consommateurs ont moins visité, mais ont acheté plus en utilisant des formats plus grands et en essayant différents produits. Ces changements sont un fil conducteur dans toutes les catégories.



## Vin

La catégorie du vin, comme la plupart des autres, a connu une augmentation des ventes pendant la pandémie. La croissance a été relativement constante tout au long de l'année, à l'exception d'une légère baisse en été, qui est principalement attribuable à la tendance croissante des boissons rafraîchissantes et à un déplacement des clients vers ces produits pendant les mois d'été. La catégorie a dépassé les objectifs budgétaires de plus de 5% et a enregistré une augmentation de 7% par rapport aux ventes de l'année précédente.

Parmi les facteurs qui ont contribué à cette croissance, fut le passage des consommateurs aux grands formats, le succès des promotions groupées et la croissance des canaux de détaillants.

Le programme de vins de spécialité d'ANBL, le Programme Expérience, a continué à connaître une forte croissance et a terminé l'année avec une augmentation des revenus et du volume par rapport à l'année précédente. La croissance des ventes du Programme Expérience continue d'être alimentée principalement par les vins de France, d'Italie et des États-Unis.



## Spiritueux

Avant la pandémie, la catégorie des spiritueux à ANBL était déjà en tête des marchés à travers le Canada en termes de croissance. Les changements de comportement des consommateurs pendant la pandémie ont contribué à cette croissance.

Parmi les changements de comportement spécifiques qui ont eu un impact sur la catégorie des spiritueux, fut le passage de la consommation dans les bars et les restaurants à la consommation à domicile, l'augmentation des achats en grand format et la participation à domicile à des événements virtuels - comme les verres Zoom avec des amis.

Les catégories de spiritueux qui ont connu la plus forte croissance au cours de l'exercice sont les liqueurs, le rhum, la vodka et les whiskies. La tendance des consommateurs à consommer davantage à domicile semble avoir entraîné une augmentation de l'échantillonnage et de l'expérimentation de cocktails et de boissons mélangées à domicile par rapport aux années précédentes.



## Alcool artisanal local

Au cours de cette année fiscale, ANBL a ajouté des ressources supplémentaires à l'équipe dédiée qui soutient la catégorie des producteurs artisanaux locaux. Ces membres de l'équipe travaillent en étroite collaboration avec les producteurs locaux d'alcool artisanal du Nouveau-Brunswick (PAANB) pour leur fournir des conseils en matière de portefeuille et les aider à établir des listes et des stratégies promotionnelles. L'objectif d'ANBL est d'appuyer les producteurs locaux d'alcool artisanal en sa qualité de détaillant au Nouveau-Brunswick. L'objectif est de renforcer

l'industrie, tout en répondant aux attentes des clients et des autres intervenants et en maximisant la contribution financière à la province du Nouveau-Brunswick.

ANBL élabore actuellement une stratégie globale pour atteindre cet objectif, qui comprend un certain nombre d'améliorations de processus, d'opportunités de distribution et d'initiatives de marketing destinées à être mutuellement bénéfiques à ANBL et à l'industrie. L'équipe se réjouit de continuer à faire avancer ce travail au cours de la prochaine année fiscale.



## Bière

Comme dans d'autres catégories, la catégorie de la bière a connu une évolution accélérée vers des emballages de plus grand format.

L'augmentation des grands formats d'emballage s'est étendue à la bière grand public et haut de gamme, menée par le format d'emballage de 24 canettes. Le format de 24 canettes a augmenté de 28 % par rapport à l'année précédente et représente maintenant 22 % des ventes totales d'ANBL dans toutes les catégories.



## Panachés et cidres

Bien qu'ANBL était déjà un leader national pour la croissance dans cette catégorie, la pandémie a permis de poursuivre sur cette lancée. La catégorie a terminé l'année avec 42 % de plus que le budget et 53 % de plus que l'année précédente. Outre le passage à des formats plus grands, certains facteurs clés du succès de cette catégorie comprennent l'innovation dans la catégorie des sodas/seltzers et la mise en œuvre d'une structure de bande de prix conçue pour maintenir des prix cohérents dans toute la catégorie.



# Listes des producteurs locaux

13 Barrels Brewing, Bathurst

Airfield Wines, Pennfield

Appleman Farms Ltd., Gagetown

Bagtown Brewing Company Inc., Sackville

Belleisle Vineyards, Springfield

Big Axe Brewery Inc., Nackawic

Big Fiddle Still, Harvey

Big Sky Ventures, Chipman

Big Tide Brewing, Saint John

Black Galley Distilling, Fredericton

Blue Roof Distillers, Malden

Bootstrap Brew Pub, Quispamsis

Brasserie Retro Brewing, Bertrand

Brasseux d'la Cote, Tracadie

Brule Brewing Company (Flying Boats), Dieppe

Carroll's Distillery, Miramichi

Cavok Brewing, Dieppe

Celtic Knot, Riverview

Devil's Keep Distillery, Hanwell

Distillerie Fils du Roy Inc, Paquetville

Distillerie Fils du Roy Inc, Paquetville

Dunham's Run Estate Winery, Kingston

Foghorn Brewing Company, Rothesay

Four Rivers Brewing, Bathurst

Gaetan Lebel Inc. , Saint Quentin

Gagetown Distilling & Cidery, Gagetown

Gagetown Fruit Farms, Gagetown

Gahan House Hub City, Moncton

Gahan House Port City, Saint John

Gahan House Riverside, Fredericton

Gordon McKay & sons 1996 Ltd., Pennfield

Grand Falls Brewing, Grand-Sault

Granite Town Farms, St. George

Gray Stone Brewing, Fredericton

Gridiron Brewing, Hampton

Grimross Brewing Corp., Fredericton

Hammond River, Quispamsis

Hampton Brewing, Hampton

Holy Whale Brewing Corp., Alma

Holy Whale Brewing Corp River, Riverview

Johnny Jacks, Oromocto

Kingston Creek Cider, Kingston

La Ferme Maury, Saint-Édouard-de-Kent

La Framboise Francoeur, Notre Dame de Lourde

Latitude 46 Estate Winery, Memramcook

Les Brasseurs du Petit-Sault, Edmundston

Long Bay Brewing, Rothesay

Loyalist City Brewing Co, Saint John

Magnetic Hill Winery, Moncton

Mama's Brew Pub, Fredericton

Maybee Brewing Company, Fredericton

Miel-N-Bee Honey, Charlo

Moonshine Creek Craft Distillery, Waterville

Moosehead Breweries Limited, Saint John

Moosehead Small Batch, Saint John

Motts Landing Vineyards, Cambridge Narrows

New Maritime Brewing, Miramichi



Northampton Brewing (Picaroon's),  
Fredericton - rue Queen

Northampton Brewing (Picaroon's), St. Stephen

Northampton Brewing (Picaroon's),  
Fredericton – rue Union

Northampton Brewing (Picaroon's), Saint John

Pioneer Mountain Estates, Moncton

Pump House, Moncton – allée Orange

Pump House , Moncton – rue Mill

Railcar Brewing Company, Perth-Andover

Red Rover Craft Cider, Fredericton

Richibucto River Wine Estates, Mundleville

Rustico Fredericton, Fredericton

Savoies Brewhouse, Charlo

Seize The Day Distillery, Gagetown

Shiretown Beer Inc, Dalhousie

Sunset Heights Meadery, McLeod Hill

Sussex Ale Works, Sussex

Sussex Cider Company, Sussex

Sussex Craft Distillery, Sussex Corner

The Cap, Fredericton

Think Brewing Co., Harvey

Three Dog Distilling, Miramichi

Tide & Boar, Moncton

Tire Shack Brewing, Moncton

Tobique River Trading Company, Perth Andover

TrailWay Brewing, Fredericton

Tuddenham Farms, St. Stephen (Oak Bay)

Twin Harbour Brewing, Saint-Antoine

Valonray Farmhouse Brewery, MacDougall  
Settlement

Verger Belliveau Orchard (Scow Cider),  
Memramcook

Vinerie DesFruits Winery, Saint-André

Waterside Farms Cottage Winery, Waterside

Winegarden Estate Ltd. Distillery, Baie Verte

Winegarden Estate Ltd. Winery, Baie Verte

Yip Cider, Kingston

York County Cider, Fredericton

Brasserie Chockpish, Dieppe

Cross Creek Brewing, Woodstock

3Flip Brewing, Fredericton

Acadie - Broue Inc, Moncton

Broue de Paien, Bouctouche

Microbrassier Houblon – Pecheur, Caraquet

MorALE Brewsters, Oromocto

O'Creek Brewing, Dieppe

Off Grid Brewing, Harvey

Timbership Brewing, Miramichi

# Responsabilité D'entreprise

## CADRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Le nouveau service Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) a élaboré un cadre de responsabilité sociale visant à recueillir des renseignements pour élaborer un plan stratégique de RSE à long terme. Les points forts de ce cadre sont les suivants :

**Analyse juridique** – Un examen approfondi des pratiques de responsabilité sociale d'entreprise dans d'autres juridictions canadiennes de l'alcool à travers le pays pour voir ce qu'elles font, quelles sont les meilleures pratiques et ce que nous pouvons apprendre des autres.

**Plan de formation** – Une nouvelle plateforme de formation sur la responsabilité sociale a été lancée sur notre plateforme d'apprentissage interne, SmarterU, et proposée à tous les employés d'ANBL et aux partenaires des canaux (magasins de franchise, épiceries et producteurs locaux).

**Recherche** – Trois projets de recherche ont été lancés pour apprendre des clients d'ANBL, des membres de l'équipe d'ANBL et des membres du grand public. Des perspectives ont été acquises sur la façon dont ANBL est perçue du point de vue de la responsabilité sociale et de l'engagement communautaire.

**Politique de responsabilité sociale** – Une politique a été élaborée autour des principes de responsabilité sociale au sein d'ANBL.



## ANBL SE SOUCIE

La vision d'ANBL est d'être le partenaire de choix pour le développement communautaire et l'amélioration des vies au Nouveau-Brunswick. En plus du bénévolat et des campagnes menées par les employés, ANBL investit dans plusieurs organismes et programmes communautaires du Nouveau-

Brunswick. En 2020-2021, plus de 200 000 \$ ont été remis à des organismes de bienfaisance enregistrés au Nouveau-Brunswick au nom des clients d'ANBL.

Les membres de l'équipe d'ANBL redonnent aux collectivités du Nouveau-Brunswick, non seulement sous forme de dons et d'efforts de collecte de fonds, mais aussi avec leur temps. En 2020-2021, les membres de l'équipe ont enregistré près de 7 000 heures de bénévolat et d'actes de bonté en seulement six mois. Chaque année, les employés admissibles d'ANBL bénéficient également d'un jour de congé payé pour faire du bénévolat au sein du secteur sans but lucratif.

ANBL est un partenaire motivant derrière les programmes de responsabilité sociale au Nouveau-Brunswick. La société encourage l'utilisation responsable des boissons alcoolisées en initiant une conversation continue sur la prise de décisions éclairées, la consommation et la réception responsables, et la fin de la conduite avec facultés affaiblies. Les pratiques commerciales socialement responsables d'ANBL se concentrent sur les pratiques de vente responsables, les campagnes de modération, l'éducation continue (interne et externe) et l'exploitation d'une manière sûre pour l'environnement.



## CÉLÉBRER EN SÉCURITÉ

Afin d'assurer la cohérence du message et de s'assurer qu'il résonne avec les consommateurs, ANBL a établi une campagne générale sous le slogan « Célébrer en sécurité ». Par le biais de campagnes publicitaires, de messages sur les médias sociaux et de notre site Web, [anbl.com/celebreren securite](http://anbl.com/celebreren securite), ANBL s'efforce d'éduquer ses clients sur les pratiques d'utilisation sécuritaire, les techniques de modération, les recettes de mocktails et la réception responsable.



## FESTIVALS

Le secteur des événements et des festivals a été le plus touché par la pandémie en 2020-2021. Les directives de la Santé publique ont interdit la tenue de grands événements et rassemblements en personne. Par conséquent, ANBL a consacré les dollars habituellement alloués aux commandites d'événements et a fait des dons de plus de 50 000 \$ à divers organismes communautaires.

ANBL est également fière d'avoir lancé une politique de commandite d'événements nouvelle et améliorée. La politique comporte un processus standard d'évaluation et d'appréciation pour garantir l'équité et la transparence du processus de demande. Cela fournit une clarté supplémentaire aux partenaires existants et potentiels concernant les exigences de commandite et les attentes à venir une fois que la commandite a été accordée.

## Gouvernance

### LETTRE DE MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La lettre de mandat du gouvernement du Nouveau-Brunswick continue d'être un élément clé de la gouvernance d'ANBL. Cette lettre de mandat est formalisée pour le conseil d'administration de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick afin de l'informer des intentions et des attentes actuelles du gouvernement. ANBL est au cœur de la future plateforme économique du Nouveau-Brunswick et, grâce à cette lettre, le gouvernement renforce sa relation solide et constructive avec le conseil et la direction d'ANBL.

## AVIS DE MOTION - ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Une motion nommant ANBL au cours de l'exercice 2020-2021 concernait tous les renseignements relatifs à une demande de proposition pour une entité privée unique pour exploiter, distribuer et vendre du cannabis récréatif au Nouveau-Brunswick.

## DEMANDES EN VERTU DES LOIS SUR LE DROIT A L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

En 2020-2021, neuf demandes ont été reçues en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. Une demande a été abandonnée et soumise à nouveau par la suite, six demandes ont reçu une réponse et ont été clôturées, et deux étaient en cours à la fin de l'exercice.

## LANGUES OFFICIELLES

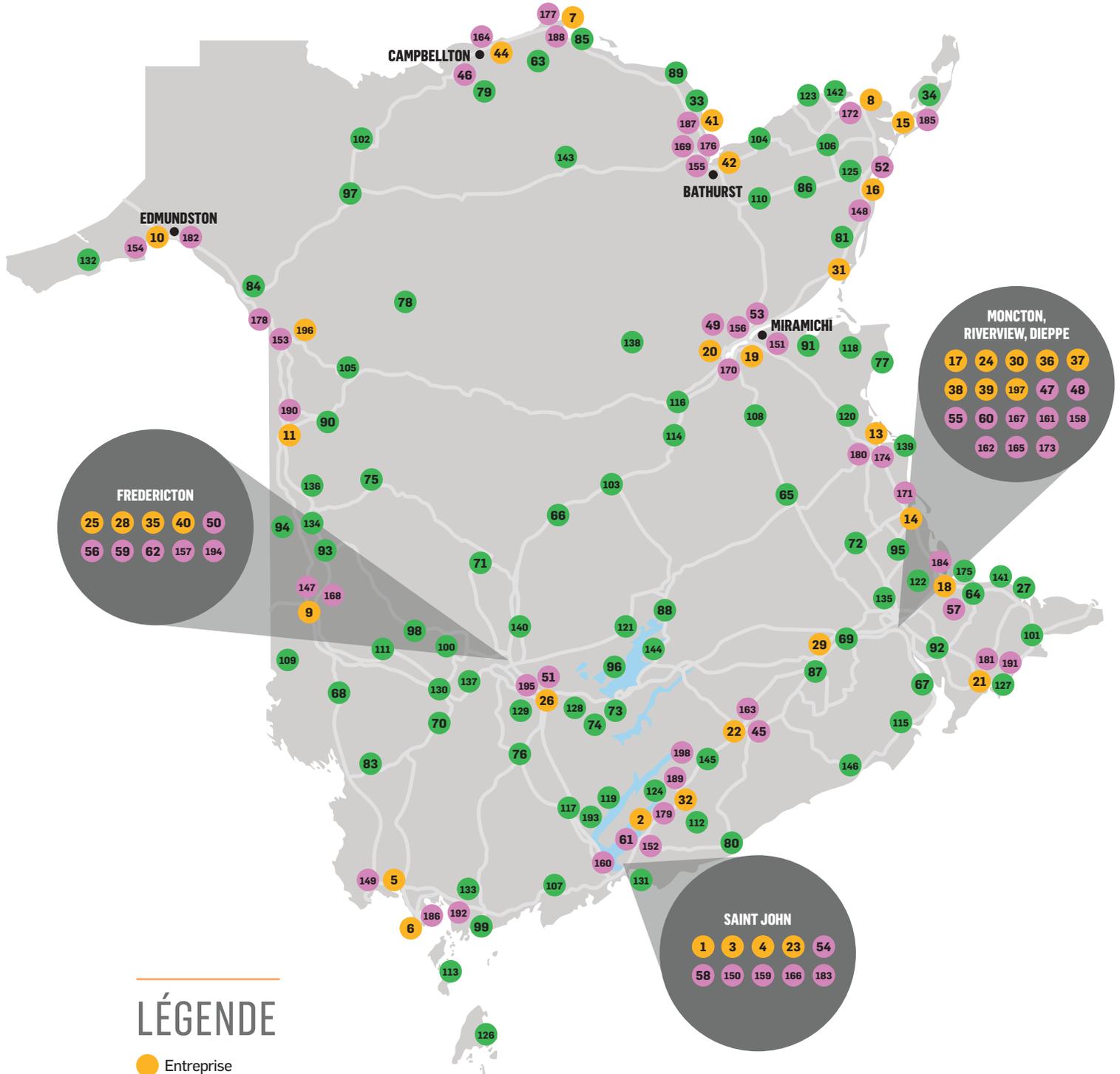
Trois plaintes relatives à la langue ont été reçues au cours de l'exercice 2020-2021 à ANBL. ANBL travaille avec le Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick pour mettre en œuvre les mesures correctives appropriées.

## RAPPORT SUR LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

Comme le prévoit l'article 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, le directeur général doit préparer un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un superviseur ou à un fonctionnaire désigné de la partie de la fonction publique dont le directeur général est responsable. Aucune divulgation n'a été faite au cours de l'exercice 2020-2021 en vertu de cette politique.

- 42 Bathurst
- 41 Beresford
- 14 Bouctouche
- 40 Brookside Mall, Fredericton
- 44 Campbellton
- 8 Caraquet
- 19 Chatham
- 7 Dalhousie
- 25 Devon Park, Fredericton
- 36 Dieppe Blvd., Dieppe
- 23 East Point, Saint John
- 10 Edmundston
- 38 Elmwood Dr., Moncton
- 197 Expérience by/par ANBL Moncton
- 1 Fairville Blvd., Saint John
- 196 Grand Falls
- 32 Hampton
- 2 Kennebecasis Valley
- 30 Moncton North
- 24 Mountain Rd., Moncton
- 31 Neguac
- 20 Newcastle
- 26 Oromocto
- 11 Perth-Andover
- 35 Corbett Centre, Fredericton
- 39 Regis St., Dieppe
- 13 Richibucto
- 37 Riverview
- 21 Sackville
- 29 Salisbury Depot
- 18 Shediac
- 15 Shippagan
- 3 Somerset St., Saint John
- 6 St. Andrews
- 5 St. Stephen
- 22 Sussex
- 16 Tracadie-Sheila
- 17 Vaughan Harvey Blvd., Moncton
- 4 Wellington Row, Saint John
- 9 Woodstock
- 28 York St., Fredericton
- 46 Atlantic Superstore Atholville
- 155 Atlantic Superstore Bathurst
- 151 Atlantic Superstore Chatham
- 154 Atlantic Superstore Edmundston
- 153 Atlantic Superstore Grand Falls
- 152 Atlantic Superstore Kennebecasis
- 48 Atlantic Superstore Main St., Moncton
- 150 Atlantic Superstore Millidgeville, Saint John
- 49 Atlantic Superstore Miramichi
- 50 Atlantic Superstore Nashwaaksis, Fredericton
- 51 Atlantic Superstore Oromocto
- 47 Atlantic Superstore Riverview
- 54 Atlantic Superstore Rothesay Ave., Saint John
- 56 Atlantic Superstore Smythe St., Fredericton
- 149 Atlantic Superstore St. Stephen
- 45 Atlantic Superstore Sussex
- 148 Atlantic Superstore Tracadie
- 55 Atlantic Superstore Trinity Dr., Moncton
- 147 Atlantic Superstore Woodstock
- 170 Beaubear Co-Op - Miramichi
- 171 Co-Op IGA - Bouctouche
- 172 Co-Op IGA Extra - Caraquet
- 173 Co-Op IGA - Dieppe
- 174 Co-Op Tradition - Richibucto
- 175 Co-Op IGA - Shediac
- 176 Foodland - Bathurst
- 177 Foodland - Dalhousie
- 178 Foodland - Grand Falls
- 179 Foodland - Quispamsis
- 180 Foodland - Rexton
- 181 Foodland - Sackville
- 62 Fredericton Co-op
- 182 IGA Extra - Edmundston
- 198 Kredl's Corner Market
- 183 No Frills - Saint John
- 184 No Frills - Shediac
- 185 Save Easy - Shippagan
- 186 Save Easy - St. Andrews
- 169 Sobeys Bathurst
- 157 Sobeys Brookside Mall, Fredericton
- 164 Sobeys Campbellton
- 53 Sobeys Douglstown
- 159 Sobeys East Point, Saint John
- 167 Sobeys Elmwood Dr., Moncton
- 160 Sobeys Grand Bay
- 58 Sobeys Lansdowne Ave., Saint John
- 156 Sobeys Miramichi
- 60 Sobeys Mountain Rd., Moncton
- 195 Sobeys Oromocto
- 161 Sobeys Paul St., Dieppe
- 59 Sobeys Prospect St., Fredericton
- 194 Sobeys Regent Fredericton
- 158 Sobeys Regis St., Dieppe
- 162 Sobeys Riverview
- 61 Sobeys Rothesay
- 166 Sobeys Saint John West
- 57 Sobeys Shediac
- 163 Sobeys Sussex
- 165 Sobeys Vaughan Harvey Blvd., Moncton
- 168 Sobeys Woodstock
- 52 Tracadie Co-op
- 187 Your Independent Grocer - Beresford
- 188 Your Independent Grocer - Dalhousie
- 189 Your Independent Grocer - Hampton
- 190 Your Independent Grocer - Perth Andover
- 191 Your Independent Grocer - Sackville
- 192 Your Independent Grocer - St. George
- 110 Allardville
- 146 Alma
- 90 Arthurette
- 127 Aulac
- 118 Baie-Ste-Anne
- 63 Balmoral
- 112 Barnesville
- 136 Bath
- 91 Bay du Vin
- 89 Belledune
- 99 Blacks Harbour
- 114 Blackville
- 66 Boiestown
- 81 Brantville
- 128 Burton
- 73 Cambridge Narrows
- 113 Campobello
- 68 Canterbury
- 27 Cap-Pelé
- 94 Centerville
- 85 Charlo
- 88 Chipman
- 132 Clair
- 122 Cocagne
- 109 Debec
- 103 Doaktown
- 96 Douglas Harbour
- 134 Florenceville
- 76 Fredericton Junction
- 74 Gagetown
- 193 Grand Bay
- 126 Grand Manan
- 141 Grand-Barachois
- 123 Grande-Anse
- 137 Hanwell
- 65 Harcourt
- 93 Hartland
- 70 Harvey
- 67 Hillsborough
- 135 Irishtown
- 104 Janeville
- 75 Juniper
- 102 Kedgwick
- 124 Kingston
- 34 Lamèque
- 107 Lepreau
- 131 Loch Lomond
- 100 Mactaquac
- 142 Maisonnette
- 83 McAdam
- 92 Memramcook
- 121 Minto
- 111 Nackawic
- 145 Norton
- 106 Paquetville
- 140 Penniac
- 87 Petitcodiac
- 33 Petit-Rocher
- 105 Plaster Rock
- 77 Pointe-Sapin
- 101 Port Elgin
- 130 Prince William
- 119 Public Landing
- 116 Renous
- 139 Richibucto-Village
- 78 Riley Brook
- 115 Riverside-Albert
- 108 Rogersville
- 95 Saint-Antoine
- 79 Saint-Arthur
- 125 Saint-Isidore
- 84 Saint-Léonard
- 120 Saint-Louis-de-Kent
- 72 Saint-Paul-de-Kent
- 97 Saint-Quentin
- 88 Saint-Sauveur
- 69 Salisbury
- 64 Shediac
- 143 South Tetagouche
- 133 St. George
- 80 St. Martins
- 71 Stanley
- 138 Sunny Corner
- 128 Waasis
- 117 Welsford
- 144 Youngs Cove
- 98 Zealand

# EMPLACEMENTS DES MAGASINS



## LÉGENDE

- Entreprise
- Épicerie
- Agents

# VENTES PAR EMPLACEMENT

EMPLACEMENT	2020-2021 (EN MILLIERS DE DOLLARS)		2019-2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)		EMPLACEMENT	2020-2021 (EN MILLIERS DE DOLLARS)		2019-2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	
	PUBLIC	TITULAIRE DE LICENCE	TOTAL	TOTAL		PUBLIC	TITULAIRE DE LICENCE	TOTAL	TOTAL
Bathurst (3)	9 941 \$	665 \$	10 606 \$	9 843 \$	<b>Ville de Moncton</b>				
Beresford (2)	5 277	73	5 350	4 250	Elmwood Drive (2)	7 990 \$	227 \$	8 217 \$	8 021 \$
Bouctouche (2)	3 354	85	3 439	3 161	Moncton North	10 833	375	11 208	11 639
Campbellton (2)	5 582	189	5 771	3 298	Mountain Rd. (1)	8 260	909	9 169	9 644
Caraget (3)	5 112	355	5 467	4 893	Vaughan Harvey Blvd.	10 912	1 021	11 933	14 549
Dalhousie (3)	3 030	42	3 072	1 961	Expérience**	2 280	271	2 551	1 681
					<b>Total magasins Moncton</b>	<b>40 275</b>	<b>2 803</b>	<b>43 078</b>	<b>45 534</b>
<b>Ville de Dieppe</b>					Neguac	3 390	117	3 507	2 583
Dieppe Blvd.	8 716	279	8 995	8 009	Oromocto (5)	8 093	293	8 386	8 731
Regis St.	11 887	1 031	12 918	14 255	Perth Andover (3)	3 615	66	3 681	3 653
<b>Total magasins Dieppe</b>	<b>20 603</b>	<b>1 310</b>	<b>21 913</b>	<b>22 264</b>	Richibucto (4)	5 171	323	5 494	4 840
Edmundston (1)	13 616	744	14 360	10 507	Riverview (3)	9 349	618	9 967	8 023
					Sackville (2)	4 870	126	4 996	5 722
<b>Ville de Fredericton</b>					<b>Ville de Saint John</b>				
Brookside Mall (3)	9 145	800	9 945	9 492	East Point Center (4)	13 401	514	13 915	13 170
Corbett Centre (3)	15 001	593	15 594	14 627	Fairville Blvd. (4)	10 328	509	10 837	9 379
Devon Park (5)	8 950	288	9 238	9 232	Somerset St.	7 940	677	8 617	9 135
York St.	12 603	898	13 501	13 675	Wellington Row	6 928	851	7 779	9 047
<b>Total magasins Fredericton</b>	<b>45 699</b>	<b>2 579</b>	<b>48 278</b>	<b>47 025</b>	<b>Total magasins Saint John</b>	<b>38 597</b>	<b>2 551</b>	<b>41 148</b>	<b>40 731</b>
Grand Bay-Westfield ***	(194)	194	-	2 881	Salisbury	10 714	13	10 727	9 677
Grand Falls (3)	7 049	87	7 136	6 325	Shediac (4)	7 249	491	7 740	7 795
Hampton (1)	4 178	434	4 612	4 167	Shippagan (1)	3 190	215	3 405	3 271
Kennebecasis Valley (3)	15 590	-	15 590	14 624	St. Andrews	2 677	516	3 193	3 174
					St. Stephen (2)	6 975	92	7 067	6 398
<b>Ville de Miramichi</b>	<b>4</b>				Sussex (3)	7 207	332	7 539	7 239
Chatham (3)	994	467	5 461	5 586	Tracadie (2)	6 801	327	7 128	6 221
Newcastle (3)	8 419	-	8 419	7 900	Woodstock (6)	7 171	230	7 401	7 149
<b>Total magasins Miramichi</b>	<b>13 413</b>	<b>467</b>	<b>13 880</b>	<b>13 486</b>	Entrepôt *	165 006	7 022	172 028	129 880
					<b>TOTAL</b>	<b>482 600 \$</b>	<b>23 359 \$</b>	<b>505 959 \$</b>	<b>449 305 \$</b>

(#) Indique le nombre de franchisés dans cet emplacement

\* Comprend un système de commande en ligne pour les titulaires de licence

\*\* ouvert en mai 2019

\*\*\* fermé en janvier 2020

# VENTES DES AGENTS PAR EMPLACEMENT

EMPLACEMENT DE LA FRANCHISE	2020-2021 (EN MILLIERS DE DOLLARS)		2019-2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	
	EMPLACEMENT ANBL	TOTAL	EMPLACEMENT ANBL	TOTAL
Allardville	Bathurst	981 \$		590 \$
Alma	Riverview	471		554
Arthurette	Perth-Andover	895		694
Aulac	Sackville	1 771		3 044
Baie-Sainte-Anne	Chatham	863		843
Balmoral	Dalhousie	1 537		775
Barnesville	Kennebecasis Valley	820		527
Bath	Perth-Andover	1 278		993
Bay du Vin	Chatham	648		475
Belledune	Beresford	1 170		696
Black's Harbour	Fairville Blvd., Saint John	969		796
Blackville	Newcastle	1 168		979
Boisetown	Devon Park, Fredericton	782		717
Brantville	Tracadie	2 177		1 407
Burton	Oromocto	1 364		1 028
Cambridge Narrows	Sussex	982		861
Campobello Island	St. Stephen	345		343
Canterbury	Woodstock	626		502
Cape Pele	Shediac	3 346		2 825
Centerville	Woodstock	1 113		857
Charlo	Dalhousie	1 319		803
Chipman	Devon Park, Fredericton	1 447		1 239
Clair	Edmundston	1 364		502
Cocagne	Shediac	3 125		2 684
Debec	Woodstock	676		431
Doaktown	Devon Park, Fredericton	768		691
Douglas Harbour	Oromocto	727		491
Florenceville	Perth-Andover	2 069		1 899
Fredericton Junction	Oromocto	1 326		1 023
Gagetown	Oromocto	612		538
Grand Barachois	Shediac	1 996		1 493
Grand Bay**	Grand Bay	5 630		1 015
Grand Manan	East Point, Saint John	2 166		1 893
Grande-Anse	Caraquet	962		826
Hanwell	Corbett Centre, Fredericton	5 151		4 305
Harcourt	Richibucto	1 055		592
Hartland	Woodstock	1 947		1 502
Harvey Station	Devon Park, Fredericton	1 488		1 290
Hillsborough	Riverview	1 510		1 183
Irishtown	Elmwood Dr., Moncton	3 405		1 862
Janeville	Bathurst	613		411
Juniper	Woodstock	293		266
Kedgwick	Campbellton	1 545		1 040
Kingston	Kennebecasis Valley	1 741		1 315
Lameque	Shippagan	2 370		1 894
Lepreau	Fairville Blvd., Saint John	1 303		1 102
Loch Lomond	Kennebecasis Valley	4 674		3 676
Mactaquac	Brookside Mall, Fredericton	2 107		1 622
Maissonnette	Caraquet	593		454
McAdam	St. Stephen	590		550

EMPLACEMENT DE LA FRANCHISE	2020-2021 (EN MILLIERS DE DOLLARS)		2019-2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	
	EMPLACEMENT ANBL	TOTAL	EMPLACEMENT ANBL	TOTAL
Memramcook	Elmwood Drive, Moncton	3 006 \$		2 129 \$
Minto	Devon Park, Fredericton	1 921		1 713
Nackawic	Woodstock	1 692		1 517
Norton	Sussex	3 439		2 431
Paquetville	Caraquet	2 503		1 828
Penniac	Devon Park, Fredericton	1 991		1 132
Petit Rocher	Beresford	2 980		2 159
Petitcodiac	Sussex	2 481		2 070
Plaster Rock***	Perth-Andover	756		284
Pointe-Sapin	Richibucto	283		278
Port Elgin	Sackville	1 798		2 066
Prince William	York Str, Fredericton	1 862		1 489
Public Landing	Grand Bay	817		758
Renous	Newcastle	1 113		851
Richibouctou Village	Richibucto	828		604
Riley Brook	Grand Falls	409		312
Riverside-Albert	Riverview	497		419
Rogersville	Chatham	1 706		1 542
Saint-Arthur	Campbellton	809		244
Saint-Louis-de-Kent	Richibucto	1 954		1 570
Saint-Paul-de-Kent	Bouctouche	418		320
Saint-Sauveur*	Tracadie	0		213
Salisbury	Mountain Road, Moncton	3 446		2 423
Shediac	Shediac	3 379		2 341
South Tetagouche	Bathurst	716		425
St. George	Fairville Blvd., Saint John	3 994		3 247
St. Isidore	Tracadie	1 184		781
St. Leonard	Grand falls	1 977		1 197
St. Martins	East Point, Saint John	863		633
Stanley	Brookside Mall, Fredericton	1 131		899
St-Antoine	Bouctouche	2 413		1 798
St-Quentin	Grand Falls	2 275		1 693
Sunny Corner	Newcastle	1 474		1 137
Waasis	Oromocto	3 829		3 077
Welsford	Grand Bay	833		735
Youngs Cove	Kennebecasis Valley	1 107		891
Zealand	Brookside Mall, Fredericton	1 277		974
Manufacturer Agents	Head Office, Fredericton	505		435

**TOTAL DES VENTES POUR LES AGENTS** 141 544 \$ 106 715 \$

## ÉPICERIE

Fredericton Coop Limited	- \$	63 \$
Kred'l's Corner Market (2017) Ltd.	112	-
Loblaws Distribution Centre	12 143	7 826
Sobeys Distribution Centre	16 527	8 050

**VENTES TOTALES DES ÉPICERIES** 28 781 \$ 15 939 \$

\* fermé au cours de l'année \*\* fermé l'année précédente

# RAPPORT DE GESTION ET DU VÉRIFICATEUR

## RAPPORT DE LA DIRECTION

La préparation des renseignements financiers fait partie intégrante des responsabilités de la direction et les états financiers qui suivent relèvent de la responsabilité de la direction de la Société. Cette responsabilité comprend la sélection de conventions comptables appropriées ainsi que le jugement et les estimations qui sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent rapport annuel sont conformes à ces états financiers.

La Société maintient les contrôles internes nécessaires conçus pour fournir une assurance raisonnable que des renseignements financiers fiables et pertinents sont produits et que les éléments d'actif sont bien protégés.

Dans ses responsabilités, le conseil d'administration reçoit l'aide du comité d'audit. Ce comité évalue et recommande l'approbation des états financiers et du rapport annuel en plus de rencontrer périodiquement, la direction, la directrice de la stratégie de conformité et les auditeurs externes relativement aux contrôles internes et à tout autre sujet lié aux rapports financiers.

KPMG, auditeurs externes de la Société, a effectué un audit indépendant des états financiers de la Société conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Le Rapport des auditeurs décrit la portée de cet audit indépendant et l'opinion exprimée.



Lori Stickles  
PRÉSIDENT ET  
CHEF DE LA  
DIRECTION PAR  
INTÉRIM

Eitan Dehtiar  
VICE-PRÉSIDENT  
ET CHEF DE  
LA DIRECTION  
FINANCIÈRE PAR  
INTÉRIM

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick (« la Société »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 28 mars 2021;
- l'état des résultats et du résultat étendu pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables; (ci-après, les « états financiers »).

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 28 mars 2021, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du

contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou conditions futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés  
Fredericton, Canada  
Le 9 juillet 2021

# ÉTATS FINANCIERS 2020-2021

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (000's)

Au	28 mars 2021	29 mars 2020
<b>Actif</b>		
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse	193 \$	162 \$
Comptes clients et autres débiteurs	14 048	9 726
Somme à recevoir de Cannabis N.-B. Ltée (note 13)	15 488	34 671
Stocks	34 107	37 053
Charges payées d'avance	2 014	1 761
	<u>65 850</u>	<u>83 373</u>
<i>Actif à long terme</i>		
Immobilisations corporelles (note 4)	12 819	13 802
Immobilisations incorporelles (note 5)	6 593	5 608
Actifs au titre du droit d'utilisation (note 6)	50 984	56 419
	<u>70 396</u>	<u>75 829</u>
<i>Actif total</i>	<u><b>136 246 \$</b></u>	<u><b>159 202 \$</b></u>
<b>Passif</b>		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	31 777 \$	28 229 \$
Obligations locatives échéant à moins d'un an (note 6)	6 434	6 320
	<u>38 211</u>	<u>34 549</u>
<i>Passif à long terme</i>		
Allocations de retraite (note 7)	2 497	2 223
Obligation de location à long terme (note 6)	49 450	54 753
	<u>51 947</u>	<u>56 976</u>
<i>Passif total</i>	<u>90 158</u>	<u>91 525</u>
<b>Participation de la province du Nouveau-Brunswick</b>		
Capitaux propres	<u>46 088</u>	<u>67 677</u>
<i>Total du passif et des capitaux propres</i>	<u><b>136 246 \$</b></u>	<u><b>159 202 \$</b></u>

Éventualités (note 12)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

**APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**



Administrateur



Administrateur

# ÉTATS FINANCIERS 2020-2021

## ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL (000'S)

Exercice clos le	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
Ventes totales (note 9)	505 959 \$	449 305 \$
Moins : remises	11 603	8 221
Ventes nettes	494 356	441 084
Coût des ventes	228 802	202 327
Bénéfice brut	265 554	238 757
Autres produits	2 974	3 029
	268 528	241 786
Charges d'exploitation (note 10)	69 162	67 865
Résultat net et résultat global	<b>199 366 \$</b>	<b>173 921 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (000'S)

Exercice clos le	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
Solde au début de l'exercice	67 677 \$	56 312 \$
Revenu net et résultat étendu	199 366	173 921
Distributions à la province du Nouveau-Brunswick	( 220 955)	( 162 556)
Solde à la fin de l'exercice	<b>46 088 \$</b>	<b>67 677 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# ÉTATS FINANCIERS 2020-2021

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (000'S)

Exercice clos le	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
<b>Fonctionnement</b>		
Revenu net et résultat global	199 366 \$	173 921 \$
Éléments hors trésorerie		
Dépréciation	9 025	8 961
Amortissement des immobilisations incorporelles	741	741
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	22	150
Augmentation (diminution) des allocations de retraite	274	( 118)
Part des intérêts des obligations locatives (note 6)	1 836	2 002
Variation du fonds de roulement hors caisse (note 8)	1 919	1 700
Encaisse provenant des activités de fonctionnement	<u>213 183</u>	<u>187 357</u>
<b>Investissement</b>		
Avances à Cannabis N.-B. Ltée	19 183	( 15 689)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	( 1 348)	( 2 774)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	( 1 726)	( 1 540)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	14	10
Encaisse nette utilisée pour investissements en immobilisations	<u>16 123</u>	<u>( 19 993)</u>
<b>Financement</b>		
Diminution des remboursements de la consigne	-	( 529)
Paiements de location (note 6)	( 8 320)	( 8 289)
Distributions à la province du Nouveau-Brunswick	( 220 955)	( 162 556)
Encaisse nette utilisée des activités de financement	<u>( 229 275)</u>	<u>( 171 374)</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	31	( 4 010)
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<u>162</u>	<u>4 172</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<u><u>193 \$</u></u>	<u><u>162 \$</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 1. Nature des activités et entité déclarante

La Société des alcools du Nouveau-Brunswick (la « Société ») est une société d'État constituée en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick et une entreprise publique telle qu'elle est définie par les Normes comptables pour le secteur public. L'entité mère qui, en définitive, exerce le contrôle est la province du Nouveau-Brunswick. Le siège social de la Société se trouve à Fredericton, au Nouveau-Brunswick et ses principales activités sont l'achat, la distribution et la vente de boissons alcooliques dans toute la province du Nouveau-Brunswick. La Société est exempte de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ces états financiers distincts ne comprennent pas les états financiers de la société détenue, Cannabis N.-B. Ltée (CNB), qui a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions le 3 juillet 2018. L'investissement a été comptabilisé au coût.

### Impact de la pandémie de coronavirus COVID-19

En mars 2020, l'épidémie d'un nouveau Coronavirus (COVID-19) fut déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. En réponse à ce déclenchement, les autorités gouvernementales du monde entier ont introduit des mesures et recommandations afin de limiter la propagation de la pandémie, incluant la fermeture des organismes et entreprises non essentiels, l'introduction des périodes de quarantaine, des restrictions de voyages, et des mesures d'auto-isollement et de distanciation sociale et physique, ainsi qu'en établissant des mesures de confinement. Ces mesures ont causé des perturbations aux entreprises à l'échelle mondiale, résultant dans un ralentissement économique.

La Société a connu une augmentation des ventes de produits alcoolisés à travers ses différents réseaux de vente et de distribution, laquelle peut être partiellement attribuée à la pandémie. La Société a également encouru des frais supplémentaires pour atténuer les risques de la propagation. Ces coûts additionnels comprenaient principalement les services de sécurité, les modifications aux espaces de ventes, l'équipement de protection individuelle et les produits de nettoyage. La durée exacte et l'ampleur des impacts économiques, des conséquences et des effets financiers sur la Société sont inconnues pour le moment.

## 2. Base de préparation

### Énoncé de conformité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, ou « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board.

Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes au mode de présentation de l'exercice considéré.

Les états financiers pour l'exercice clos le 28 mars 2021 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration le 9 juillet 2021.

### Exercice financier

L'exercice financier de la Société se termine le dimanche le plus près du 31 mars. Toute mention des années 2021 et 2020 représente respectivement les exercices clos le 28 mars 2021 et le 29 mars 2020. En vertu d'une convention comptable commune à l'industrie du commerce de détail, la Société suit un cycle de rapport de 52 semaines, ce qui nécessite périodiquement un exercice de 53 semaines. L'exercice clos le 28 mars 2021 et l'exercice clos le 29 mars 2020 comportaient tous deux 52 semaines. Habituellement, on compte une semaine supplémentaire tous les cinq ou six exercices financiers, en raison de la date de fin d'exercice variable de la Société. Le prochain exercice financier de 53 semaines aura lieu en 2022.

### Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des avantages postérieurs à l'emploi qui sont évalués de la façon décrite ci-après. Ils sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

## 3. Résumé des principales conventions comptables

### Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers exige que la direction pose certains jugements, fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent l'application des conventions comptables et les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges et la présentation des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'année au cours de laquelle les estimations sont révisées et les années futures touchées.

### Jugement important de la direction

Voici des jugements importants de la direction dans l'application des conventions comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### Recours à des estimations et au jugement (suite)

#### Consolidation

La Société fait preuve de jugement pour déterminer si CNB est contrôlée et donc consolidée. La Société contrôle une entité lorsqu'elle a le pouvoir sur la société détenue, qu'elle est exposée à des rendements variables ou qu'elle a des droits à cet égard, et qu'elle est en mesure de diriger les activités qui influent sensiblement sur le rendement de l'entité. Il faut faire preuve de jugement pour déterminer si la Société est exposée aux rendements variables ou si elle a droit à ceux-ci en raison de sa participation à CNB. La Société détient 100 % des actions ordinaires de CNB et exerce un contrôle direct sur les activités opérationnelles qui influent sensiblement sur le rendement de CNB, mais ne bénéficie d'aucun avantage ou exposition direct(e) aux rendements variables; par conséquent, en vertu de la norme IFRS 10, elle n'est pas tenue de procéder à une consolidation.

#### *Dépréciation des immobilisations corporelles, actifs au titre du droit d'utilisation, et des immobilisations incorporelles*

Le jugement sert à établir le regroupement d'actifs désignés comme des unités génératrices de trésorerie (UGT) aux fins des tests de la perte de valeur des immobilisations corporelles, actifs au titre du droit d'utilisation, et des immobilisations incorporelles. Il faut faire preuve de jugement pour déterminer le niveau le plus bas auquel les entrées de trésorerie indépendantes sont générées. La Société a établi que ses UGT sont ses magasins de détail. De plus, le jugement est utilisé pour déterminer si un événement déclencheur nécessite la réalisation d'un test de perte de valeur.

#### *Capitalisation des logiciels mis au point à l'interne*

Il faut user de jugement pour distinguer les phases de recherche et de développement d'un nouveau projet de logiciel personnalisé et déterminer si les exigences de comptabilisation relatives à la capitalisation des coûts de développement sont respectées. Après la capitalisation, la direction surveille si ces exigences sont toujours respectées et s'il existe des indicateurs de perte de valeur des coûts capitalisés.

#### *Actifs au titre du droit d'utilisation et obligations locatives*

Un jugement est nécessaire afin de déterminer si une option serait raisonnablement assurée d'être mise en œuvre. La Société tient compte de tous les faits et

circonstances, y compris les pratiques antérieures et les frais qui seront encourus pour apporter des améliorations ou des modifications au titre des obligations locatives dans l'éventualité où une option de prolongation ne serait pas permise, afin de déterminer la durée du bail.

Un jugement est également nécessaire lorsque les taux d'intérêt implicites des baux ne sont pas disponibles. La Société utilise le taux d'emprunt différentiel du locataire pour mesurer la valeur actualisée des paiements de location restants. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé; ce taux repose sur des faits et circonstances réels, l'emplacement géographique et les termes du bail de location de la propriété.

#### Estimations et hypothèses importantes

Voici les domaines dans lesquels les estimations et les hypothèses ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges de la Société. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents.

#### *Vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles*

La Société est tenue d'estimer la durée de vie utile et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles. La direction détermine la durée de vie utile estimative selon l'expérience historique et le modèle attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif. Étant donné que ces renseignements sont fondés sur des estimations et qu'ils sont sujets à changement, ils sont examinés à la fin de chaque année, l'effet de tout changement de l'estimation étant comptabilisé sur une base prospective.

#### *Allocations de retraite*

La Société estime les coûts et les passifs à comptabiliser au titre des allocations de retraite. Ces estimations sont fondées sur de l'information à jour concernant les coûts, les plans prévus et les taux d'actualisation. Les allocations de retraite accumulées reflètent la meilleure estimation faite par la Société du salaire, de l'indexation et de l'âge de la retraite des employés. Les calculs sont sensibles aux changements apportés aux hypothèses actuarielles et économiques concernant les résultats futurs.

#### **Encaisse**

L'encaisse comprend les espèces et les dépôts bancaires.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est défini comme le coût moyen. La valeur nette de réalisation correspond à l'estimation du prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, moins les frais de vente applicables. Le coût comprend les dépenses engagées pour acquérir les stocks et les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le montant des stocks portés en charges au cours de l'exercice est indiqué comme coût des ventes dans les états des résultats et du résultat étendu.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Le coût historique comprend les coûts d'acquisition ou de construction ainsi que les coûts directement attribuables à l'intégration de l'actif au lieu et en l'état nécessaires à son utilisation dans les opérations. Lorsque les immobilisations corporelles comprennent des composantes importantes ayant des durées de vie utile différentes, elles sont enregistrées et amorties séparément. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie utile estimative des actifs. La vie utile est revue sur une base annuelle. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie utile estimative des actifs. La vie utile est revue sur une base annuelle.

### Décomptabilisation

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé lorsqu'il est aliéné ou lorsqu'aucun avantage économique futur ne devrait découler de l'utilisation continue de l'actif. Un gain ou une perte découlant de la décomptabilisation d'un actif est calculé comme la différence entre le produit net de l'aliénation et la valeur comptable de l'actif à la date d'aliénation et est inclus dans l'état des résultats et du résultat étendu des revenus de l'exercice dans lequel l'élément est décomptabilisé.

### Coûts ultérieurs

La Société comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'une partie d'un tel élément lorsque ce coût est engagé s'il est possible que les avantages économiques futurs associés à l'élément soient dévolus à la Société et que le coût de l'article puisse être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts sont comptabilisés comme charges dans l'état des

résultats et du résultat étendu au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

### Dépréciation

La dépréciation d'un actif débute lorsqu'il est disponible, c'est-à-dire lorsqu'il est à l'endroit et en l'état nécessaires pour pouvoir fonctionner de la manière prévue par la direction. L'amortissement est imputé à l'état des résultats et du résultat étendu sur une base linéaire sur la durée de vie utile estimative compte tenu de la valeur résiduelle estimative établie en fonction des taux annuels suivants :

Pavage	10 ans
Bâtiments	40 ans
Mobilier, agencements et équipement	5 ans
Automobiles	4 ans
Équipement de détail	5 ans
Équipement de réfrigération	10 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail ou sur leur durée de vie utile estimative, selon la plus courte de ces deux périodes. Les immobilisations corporelles comprennent les biens achetés ou en construction, dont la totalité ou une partie pourraient ne pas être utilisée à la fin de l'exercice. Par conséquent, ces actifs ne font l'objet d'aucune dépréciation. Les actifs qui ne sont pas utilisés totalisaient 401 \$ (322 \$ en 2020) dont 51 \$ (néant en 2020) est inclus dans les bâtiments, néant (53 \$ en 2020) sont inclus dans les améliorations locatives, 350 \$ (268 \$ en 2020) sont inclus dans le mobilier, les agencements et l'équipement, et néant (1 \$ en 2020) est inclus dans l'équipement de réfrigération.

### Perte de valeur

Les valeurs comptables des actifs non financiers de la Société (immobilisations, actifs incorporels et actifs au titre du droit d'utilisation) sont examinées à la fin de chaque exercice afin de déterminer s'il existe une indication de perte de valeur. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur (le cas échéant). Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les actifs sont groupés en fonction de leurs unités génératrices de trésorerie (UGT), c'est-à-dire le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des « entrées » en espèces indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. La Société a établi que ses UGT sont ses magasins de détail.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### Immobilisations corporelles (suite)

La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa valeur d'utilité et de sa juste valeur diminuée des coûts estimés de la vente. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation qui reflète les évaluations présentes du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif.

Les pertes de valeur constatées lors des périodes antérieures font l'objet d'une reprise si la valeur recouvrable au cours d'une période ultérieure dépasse la valeur comptable. La perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de la dépréciation ou de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Au 28 mars 2021, il n'y avait aucun indicateur de perte de valeur.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels achetés et mis au point à l'interne, qui sont comptabilisés au coût et amortis sur une base linéaire sur la durée de vie utile estimée, car on considère que ces immobilisations ont une durée de vie utile limitée. Les durées de vie utile sont examinées à chaque date de clôture. La Société évalue la valeur comptable des immobilisations incorporelles en les soumettant à un test de dépréciation sur une base annuelle. Au 28 mars 2021, il n'y avait aucun indicateur de perte de valeur. Les logiciels sont amortis sur une base linéaire sur une période de 10 ans. Inclus dans les immobilisations incorporelles sont les actifs qui ne sont pas utilisés de 1 655 \$ (1 232 \$ en 2020). Ces actifs ne font l'objet d'aucun amortissement.

### Biens immobiliers loués

Au début d'un contrat, la Société évalue si un contrat est ou contient un bail. Un contrat est ou contient un bail si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une certaine période en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, la Société utilise la définition d'un bail de l'IFRS 16.

Les baux sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et donnent lieu à un passif correspondant à la date de début du bail.

La Société a choisi de ne pas séparer les éléments non locatifs et de comptabiliser le bail et les éléments non locatifs associés comme un seul élément locatif.

Chaque paiement de location est réparti entre le passif et le coût financier. Le coût financier est imputé au résultat sur la période de location de manière à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû du passif pour chaque période. Les obligations de location comprennent la valeur actuelle nette des paiements de location suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes de fait), moins toute incitatif à la location à recevoir;
- les loyers variables qui sont basés sur un indice (indice des prix à la consommation) ou un taux;
- les sommes que le locataire est censé devoir payer en vertu des garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si le locataire est raisonnablement certain d'exercer cette option;
- le paiement de pénalités pour résiliation du bail, si la durée du bail reflète l'exercice de cette option par le locataire.

Les obligations locatives sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les paiements au titre de la location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé. Celui-ci détermine son taux d'emprunt marginal en utilisant le taux d'emprunt marginal de la province du Nouveau-Brunswick pendant la durée des baux.

Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'il y a un changement dans les paiements futurs de location résultant d'une variation d'un indice ou d'un taux, lorsqu'il y a un changement dans l'estimation, par la Société, de la somme qui devrait être payable en vertu d'une garantie de valeur résiduelle, lorsque la Société modifie son évaluation quant à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation ou lorsqu'il y a une révision du paiement de location fixe de fait.

Lorsqu'une obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est enregistré en résultat si la valeur comptable de cet actif a été ramenée à zéro.

Les actifs du droit d'utilisation sont évalués au coût et se composent des éléments suivants :

- le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- tout paiement de location effectué au plus tard à la date du début de la location, moins tout incitatif à la location reçu;
- tout coût direct initial;
- les coûts de restauration.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### Biens immobiliers loués (suite)

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du bail. Dans le cas de la Société, il s'agit de bâtiments qui sont amortis sur 15 à 20 ans selon la durée du bail.

La Société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droit d'utilisation et les obligations locatives pour les actifs de faible valeur et les baux à court terme. Elle comptabilise les paiements associés à ces baux en charges sur une base linéaire sur la durée du bail.

### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Un actif financier ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur, plus ou moins les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou l'émission des instruments financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat.

### Classification et évaluation des actifs financiers

La méthode de classification et d'évaluation des actifs financiers reflète le modèle économique selon lequel ces actifs sont gérés et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués selon l'une des méthodes suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu (« JVBAERE »), ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »).

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant à la JVBRN :

- l'actif financier est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des remboursements de capital et d'intérêts sur la tranche impayée du capital.

Un actif financier est évalué à la JVBAERE s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant à la JVBRN :

- l'actif financier est détenu selon un modèle économique dans lequel les actifs sont gérés de

manière à atteindre un objectif particulier, à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;

- les modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des remboursements de capital et d'intérêts sur la tranche impayée du capital.

Un actif financier doit être évalué à la JVBRN à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la JVBAERE.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la Société détermine qu'il y a eu modification de son modèle économique de gestion des actifs financiers. À l'heure actuelle, la Société comptabilise son encaisse et ses comptes clients et ses autres débiteurs et sommes à recevoir de Cannabis N.-B. Ltée comme étant des actifs évalués au coût amorti.

Les passifs financiers sont évalués et classés dans l'une des deux catégories suivantes : le coût amorti ou la JVBRN. À l'heure actuelle, la Société comptabilise ses comptes fournisseurs et autres créditeurs, ainsi que les remboursements de la consigne comme étant des passifs financiers évalués au coût amorti.

### Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance ou que les droits de percevoir les flux de trésorerie contractuels sont transférés dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier est transférée, ou d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle des actifs financiers. La différence entre la valeur comptable de l'actif financier et la somme de la contrepartie reçue et à recevoir est comptabilisée en résultat.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque les obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à échéance. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et payable est comptabilisée en résultat.

### Dépréciation des actifs financiers

La Société comptabilise les provisions pour pertes de crédit attendues (PCA) sur les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la JVBRN.

La Société évalue les provisions pour pertes à un montant égal aux PCA pour la durée de vie, sauf dans le cas des éléments suivants, pour lesquels elles sont évalués comme

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### Classification et évaluation des actifs financiers (suite)

des PCA à 12 mois :

- les instruments financiers dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture;
- les autres instruments financiers dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon significative depuis leur comptabilisation initiale.

Les PCA sur 12 mois correspondent à la portion des PCA qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les PCA pour la durée de vie s'entendent des PCA de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie.

### Évaluation des PCA

Les PCA sont une estimation des pertes de crédit pondérée en fonction des probabilités. Elles sont évaluées comme suit :

- actifs financiers qui ne sont pas dépréciés à la date de clôture : à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie (c.-à-d. la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus à l'entité aux termes du contrat et les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir);
- actifs financiers qui sont dépréciés à la date de clôture : la différence entre la valeur comptable brute et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

À chaque date de clôture, la Société vérifie si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont dépréciés. Un actif financier est « déprécié » lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier.

### Présentation d'une provision pour PCA dans l'état de la situation financière

Les provisions pour pertes relatives aux actifs financiers évaluées au coût amorti sont déduites des valeurs comptables brutes des actifs.

### Provisions

Une provision est comptabilisée dans l'état de la situation financière lorsque la Société a une obligation juridique ou

implicite actuelle résultant d'un événement passé, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses jugées nécessaires pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation qui tient compte des évaluations présentes du marché de la valeur temporelles de l'argent et du risque propre à l'obligation. L'augmentation de la provision due au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

### Avantages postérieurs à l'emploi

#### Allocations de retraite

Les employés de l'unité de négociation ont droit à une allocation de retraite fondée sur les années de service et le taux de rémunération au cours de l'année de la retraite ou du décès. Ce programme est financé dans l'année où l'allocation est versée. Le coût de l'allocation de retraite gagnée par les employés est déterminé sur une base actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata services et de la meilleure estimation faite par la direction de l'augmentation des salaires et de l'âge des la retraite des employés.

Les hypothèses importantes utilisées dans le calcul du passif sont les suivantes :

	28 Mars 2021	29 Mars 2020
Taux d'actualisation	2,9 %	3,6 %
Augmentations salariales futures	2,3 %	2,3 %
Âge de la retraite	Varie selon l'âge actuel du participant	

#### Régime de retraite

Les employés de la Société sont membres du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau- Brunswick, un régime de retraite interentreprises à risques partagés. Les cotisations sont versées à la fois par la Société et par les employés. Étant donné qu'il n'est pas facile de fournir l'information suffisante pour tenir compte de la participation de la Société au régime à l'aide de la comptabilité des régimes de retraite à prestations déterminées, ces états financiers ont été préparés au moyen de la comptabilité des régimes de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations versées par la Société au cours de l'exercice ont totalisé 2 905 \$ (2 889 \$ en 2020).

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

---

La Société maintient un plan de contribution pour ses employés à temps partiels et saisonniers. Les contributions faites par la Société au cours de l'année s'élèvent à 28 \$ (néant en 2020).

## **Produits**

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La Société comptabilise un produit lorsqu'il transfère le contrôle d'un bien à un client. Dans le cas des contrats qui permettent au client de restituer un élément, les produits sont comptabilisés lorsqu'il est fort probable qu'une reprise importante du montant du produit cumulatif comptabilisé n'aura pas lieu. La Société comptabilise les produits au moment où la vente a lieu ou lorsque les biens sont livrés aux clients.

## **Rabais des fournisseurs**

La Société enregistre la contrepartie en espèces reçue des fournisseurs comme réduction du coût des stocks connexes ou, si les stocks connexes ont été vendus, au coût de production des produits.

## **Normes et interprétations non encore appliquées**

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes et d'interprétations de normes ont été publiées par l'IASB et l'IFRIC, dont l'application est en vigueur pour les périodes commençant le 1er janvier 2021 ou après cette date. La Société ne s'attend pas à ce que la mise en œuvre de ces nouvelles déclarations comptables ait un impact significatif sur ses conventions comptables.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 4. Immobilisations corporelles

Cost	Terrain	Pavage	Bâtiment	Améliorations locatives	Mobilier agencements et équipement	Automobiles	Équipement de détail	Équipement de réfrigération	Total
<b>Solde au 31 mars 2019</b>	23 \$	450 \$	10 993 \$	6 604 \$	24 553 \$	439 \$	1 379 \$	3 717 \$	48 158 \$
Ajouts	-	-	-	839	1 791	44	-	100	2 774
Cessions	-	-	-	1 229	339	22	29	50	1 669
<b>Solde au 29 mars 2020</b>	23 \$	450 \$	10 993 \$	6 214 \$	26 005 \$	461 \$	1 350 \$	3 767 \$	49 263 \$

<b>Solde au 29 mars 2020</b>	23 \$	450 \$	10 993 \$	6 214 \$	26 005 \$	461 \$	1 350 \$	3 767 \$	49 263 \$
Ajouts	-	-	431	-	917	-	-	-	1 348
Cessions	-	-	-	-	407	18	-	1	426
<b>Solde au 28 mars 2021</b>	23 \$	450 \$	11 424 \$	6 214 \$	26 515 \$	443 \$	1 350 \$	3 766 \$	50 185 \$

### Amortissement cumulé

<b>Solde au 31 mars 2019</b>	- \$	366 \$	6 323 \$	3 337 \$	20 478 \$	309 \$	1 348 \$	2 537 \$	34 698 \$
Dépréciation	-	13	176	297	1 481	71	16	218	2 272
Cessions	-	-	4	1 069	335	22	29	50	1 509
<b>Solde au 29 mars 2020</b>	- \$	379 \$	6 495 \$	2 565 \$	21 624 \$	358 \$	1 335 \$	2 705 \$	35 461 \$

<b>Solde au 29 mars 2020</b>	- \$	379 \$	6 495 \$	2 565 \$	21 624 \$	358 \$	1 335 \$	2 705 \$	35 461 \$
Dépréciation	-	9	182	317	1 518	47	13	209	2 295
Cessions	-	-	-	-	372	18	-	-	390
<b>Solde au 28 mars 2021</b>	- \$	388 \$	6 677 \$	2 882 \$	22 770 \$	387 \$	1 348 \$	2 914 \$	37 366 \$

### Valeurs comptables

Au 29 mars 2020	23 \$	71 \$	4 498 \$	3 649 \$	4 381 \$	103 \$	15 \$	1 062 \$	13 802 \$
Au 28 mars 2021	23 \$	62 \$	4 747 \$	3 332 \$	3 745 \$	56 \$	2 \$	852 \$	12 819 \$

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 5. Immobilisations incorporelles

Logiciel	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	12 980 \$	11 440 \$
Ajouts	1 726	1 540
Solde de fermeture	<u>14 706</u>	<u>12 980</u>
<b>Amortissement cumulé</b>		
Solde d'ouverture	7 372	6 631
Amortissements	741	741
Solde de fermeture	<u>8 113</u>	<u>7 372</u>
<b>Valeur comptable</b>	<b><u>6 593 \$</u></b>	<b><u>5 608 \$</u></b>

## 6. Actifs au titre du droit d'utilisation et obligations locatives

La Société loue plusieurs magasins de détail, et certains baux contiennent des options de prolongation pouvant être exercées par la Société. À la date du début de la période de location, la Société a conclu qu'il n'était pas raisonnablement certain qu'elle puisse exercer les options de prolongation des baux et, par conséquent, les options de renouvellement n'ont pas été prises en considération pour l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation et des obligations locatives.

*Actifs au titre du droit d'utilisation*

	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	63 108 \$	63 108 \$
Ajouts	1 295	-
Solde de fermeture	<u>64 403</u>	<u>63 108</u>
<b>Amortissement cumulé</b>		
Solde d'ouverture	6 689	-
Dépréciation	6 730	6 689
Solde de fermeture	<u>13 419</u>	<u>6 689</u>
<b>Valeur comptable</b>	<b><u>50 984 \$</u></b>	<b><u>56 419 \$</u></b>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 6. Actifs du droit d'utilisation et passif de location (suite)

<i>Obligations locatives</i>	<b>28 mars 2021 (52 semaines)</b>	<b>29 mars 2020 (52 semaines)</b>
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	61 073 \$	67 360 \$
Ajouts	1 295	-
Paiements de location	( 8 320)	( 8 289)
Part des intérêts des obligations locatives	1 836	2 002
Solde de fermeture	<u>55 884</u>	<u>61 073</u>
Obligations à court terme	6 434	6 320
Obligations à long terme	49 450	54 753
	<u><b>55 884 \$</b></u>	<u><b>61 073 \$</b></u>

*Échéance des obligations locatives*  
L'analyse par échéance des paiements actualisés s'établit comme suit :

	<b>28 mars 2021 (52 semaines)</b>	<b>29 mars 2020 (52 semaines)</b>
Montant exigible en un an ou moins	6 434 \$	6 320 \$
Entre un an et cinq ans	27 624	28 116
Plus de cinq ans	21 826	26 637
	<u><b>55 884 \$</b></u>	<u><b>61 073 \$</b></u>

## 7. Allocation de retraite

Conformément à la directive de la province du Nouveau-Brunswick et avec l'approbation du conseil d'administration, l'accumulation de prestations de retraite a cessé pour les employés non syndiqués à compter du 30 juin 2013. Le programme demeure en vigueur pour les employés de l'unité de négociation en attendant les directives de la province du Nouveau-Brunswick. La dernière évaluation actuarielle complète du régime a été achevée au 31 mars 2019. Une extrapolation du régime a été effectuée au 28 mars 2021.

Les renseignements relatifs au régime sont les suivants :

	<b>28 mars 2021 (52 semaines)</b>	<b>29 mars 2020 (52 semaines)</b>
Solde d'ouverture	2 223 \$	2 341 \$
Coût des services rendus au cours de la période	126	130
Frais d'intérêts	83	73
Prestations versées	( 66)	( 228)
Modification des hypothèses financières	131	( 93)
Solde de clôture	<u><b>2 497 \$</b></u>	<u><b>2 223 \$</b></u>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 8. Variation du fonds de roulement hors caisse

	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
Comptes clients et autres débiteurs	( 4 322) \$	( 1 913) \$
Stocks	2 946	( 2 083)
Charges payées d'avance	( 253)	( 668)
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	3 548	6 364
	<b>1 919 \$</b>	<b>1 700 \$</b>

## 9. Ventes

	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
Bière	217 990 \$	201 593 \$
Spiritueux	119 133	106 580
Vin	109 889	102 651
Panachés et cidres	58 391	37 863
Produits non alcoolisés	556	618
	<b>505 959 \$</b>	<b>449 305 \$</b>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 10. Charges d'exploitation

	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
Salaires – magasins	19 642 \$	19 781 \$
Avantages sociaux des employés	8 187	8 251
Salaires – administration	7 927	6 996
Dépréciation des actifs au titre du droit d'utilisation	6 730	6 689
Remboursements de la consignee	3 486	3 318
Frais bancaires	3 044	3 039
Charges diverses	2 698	1 512
Dépréciation des immobilisations corporelles	2 295	2 272
Intérêts sur les obligations locatives	1 836	2 002
Électricité, mazout et télécommunications	1 556	1 881
Salaires - entrepôt	1 351	1 234
Coûts des services	1 261	1 088
Honoraires et services professionnels	1 160	1 482
Systèmes d'information	1 103	882
Publicité et promotions	1 001	1 135
Camionnage	979	995
Amortissement des immobilisations incorporelles	741	741
Réparations et entretien	708	846
Pénuries	668	811
Entretien du système	529	267
Fournitures et matériel accessoire	456	850
Salaires - entretien	432	281
Impôts fonciers	249	279
Sécurité	222	205
Des dons	222	-
Autres bonus	217	174
Assurances	161	116
Déplacements	115	327
Formation et perfectionnement	112	278
Rémunération des administrateurs	46	42
Dégustations	28	91
	<b>69 162 \$</b>	<b>67 865 \$</b>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

## 11. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Société gère ce risque en surveillant les flux de trésorerie futurs afin de s'assurer qu'elle disposera d'une trésorerie suffisante pour s'acquitter de ces obligations. Les comptes créditeurs sont dus dans un délai d'un an. Les obligations locatives futures de la Société, non actualisées, se répartissent comme suit :

	28 mars 2021 (52 semaines)	29 mars 2020 (52 semaines)
Montant exigible en un an ou moins	8 095 \$	8 146 \$
Entre un an et cinq ans	33 160	34 477
Plus de cinq ans	24 038	29 618
	<u>65 293 \$</u>	<u>72 241 \$</u>

### Risque de change

Pour la préparation des états financiers, les opérations sur devises autres que le dollar canadien sont enregistrées aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. La Société est exposée au risque de change sur les achats libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien. Les monnaies qui donnent lieu à ce risque sont principalement le dollar américain et l'euro. La direction a atténué ce risque en limitant le nombre d'opérations d'achat en devises étrangères.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte parce qu'un client ne s'acquitter pas d'une obligation. L'exposition de la Société est liée à la valeur des comptes clients et autres débiteurs. La Société a réduit l'exposition à ce risque en limitant l'accès au crédit et les relations contractuelles avec les partenaires commerciaux. En date du 28 mars 2021, il n'y a pas de comptes débiteurs financiers importants de plus de 30 jours et aucun compte client ne représente plus de 10 % du total des comptes débiteurs.

### Gestion du capital

La Société n'a pas de capital-actions ou de dette à long terme. Elle définit son capital comme étant l'encaisse et les capitaux propres. Ses principaux objectifs en matière de

gestion du capital consistent à disposer d'assez de liquidités pour pouvoir honorer ses obligations financières et maximiser les rendements au profit de la province du Nouveau-Brunswick.

## 12. Éventualités

La Société est visée par plusieurs actions judiciaires et impliquée dans d'autres affaires dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces actions et la décision des tribunaux à cet égard ne peuvent pas être déterminées à l'heure actuelle. Par conséquent, les états financiers ne reflètent aucune provision pour ces actions. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où chaque règlement aura lieu. La direction a réduit ce risque en maintenant la couverture d'assurance requise.

La Société indemnise ses administrateurs et ses dirigeants en cas de réclamations raisonnables engagées ou de pertes raisonnables subies dans l'exécution de leurs fonctions pour la Société.

## 13. Opérations entre apparentés

La partie exerçant le contrôle ultime de la Société est la province du Nouveau-Brunswick. Les distributions à la province du Nouveau-Brunswick sont indiquées dans l'état des variations des capitaux propres. En vertu du principe de propriété commune, la Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État provinciaux. Les transactions avec ces entités sont effectuées dans le cours normal des activités et sont enregistrées à la valeur d'échange, sauf indication contraire dans les présents états financiers. Les opérations avec la province du Nouveau-Brunswick sont considérées comme sans importance dans ces états financiers.

La Société fournit des services à CNB, qui sont attribués à la Société par le biais d'un accord de service partagé. Ces services englobent le capital humain dans les domaines de la gestion de haute direction; la gouvernance d'entreprise; la gestion de biens; les services de technologie de l'information; la conformité stratégique; les services financiers; les ressources humaines; la communauté et la mobilisation; et la portion connexe des avantages sociaux. De plus, la Société répartit les frais d'occupation à CNB pour une partie de l'espace occupé par les employés de CNB. Ces opérations sont comptabilisées selon le principe du recouvrement des coûts et sont comptabilisées à titre de réduction des dépenses liées aux Salaires – administration, aux Avantages sociaux et aux Loyers. Au cours de l'exercice clos le 28 mars 2021, la Société a facturé à CNB la somme de 1 236 \$ (2 252 \$ en 2020) (soit 1 104 \$ (1 969 \$ en 2020) au titre des Salaires – administration et 132 \$ (283 \$ en 2020) au titre des Loyers et des frais d'occupation).

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (000'S)

---

## 13. Opérations entre apparentés (suite)

La Société a fourni des fonds à CNB pour financer l'exploitation de l'organisme. Au 28 mars 2021, CNB devait une somme de 15 488 \$ (34 671 \$ en 2020) à la Société. Les comptes clients et autres débiteurs comprennent une somme de 88 \$ (169 \$ en 2020), qui représente la portion courante de l'allocation de services partagés décrite ci-dessus. Le montant total non remboursé ne rapporte pas d'intérêt et n'est pas garanti, et il n'y a pas de durée de remboursement déterminée. Le montant dû à la SANB par CNB est considéré comme une créance courante et le remboursement est garanti aux termes d'un accord entre CNB et la Société de gestion du cannabis.

Ces opérations sont comptabilisées au montant réel de la contrepartie, tel qu'établi et convenu par les apparentés.

### *Rémunération du personnel de gestion clé*

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction sont considérés comme des membres clés du personnel de gestion. La rémunération et les avantages sociaux totaux se chiffraient à 1 397 \$ (1 108 \$ en 2020).